LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES PROFESSION ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO





AIDER LES ETUDIAN ATROUVER LEUR CLICINIA

ONTransfer.ca aide les étudiants à trouver des itinéraires pour atteindre leurs objectifs par l'intermédiaire des institutions postsecondaires de l'Ontario. Un tutoriel simple montre comment trouver des voies sauvegardées pour référence future. Les faits clairement expliqués au sujet des collèges et des universités—y compris leurs divers titres de compétences—permettent de donner un sens au système. Constamment mis à jour, ONTransfer.ca reflète la plus récente information du système postsecondaire de l'Ontario.



www.ontransfer.ca



ONTransfert est financé par le gouvernement de l'Ontario



RUBRIQUES

- À L'ORDRE
- **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
- 5 **MOT DU REGISTRAIRE**
- **COURRIER DES LECTEURS**
- RÉSEAUTAGE

CHRONIQUES

- **ENSEIGNANT EXEMPLAIRE** L'ENSEIGNANTE REMARQUABLE
- **20** DE DOMINIC GIROUX
- **24** DE ROSIE MACLENNAN
- **64 EXAMEN FINAL**

RESSOURCES

46 TECHNO LOGIQUE

Organisation et productivité au bout des doigts

48 LU, VU, ENTENDU

Amandine adore la cuisine! / Fred Poulet enquête sur sa boîte à lunch / Libérons l'assiette de nos enfants! / Déjouer les allergies alimentaires / Bien dans sa tête, bien dans sa peau /... et d'autres.

- **52 CYBERESPACE**
- 53 MANDAT

AUTORÉGLEMENTATION

54 Bourse Atkinson / Réunion du conseil / Budget / Agrément / Enquêtes / Audiences

ARTICLES

28 LE NOUVEAU VISAGE DES ÉTUDES AUTOCHTONES

Un conseil scolaire met la culture des Premières Nations, des Métis et des Inuits en tête. **DE JENNIFER LEWINGTON**

35 TIREZ PROFIT DE VOTRE PAUSE

Quelques astuces pour refaire le plein d'énergie.

DE LISA VAN DE GEYN

40 TRANSITION À L'ENSEIGNEMENT

Quelle était la situation des nouveaux enseignants en 2012? Lisez notre sondage pour le savoir. DE FRANK MCINTYRE



42 CONFÉRENCE DE L'ORDRE 2012

Trois journées de conférence stimulantes. **DE HELEN DOLIK**



Comité de rédaction

Christine Bellini, EAO (présidente) Danny Anckle; Jean-Luc Bernard, EAO; Monika Ferenczy, EAO; Kara Smith, EAO

Éditeur

Richard Lewko

Rédacteur en chef

Philip Carter

Directrice de la rédaction

Jacqueline Kovacs

Rédacteurs principaux

Thomas Brouard, Véronique Ponce

Rédactrice adjointe

Leata Lekushoff

Codirectrices de la production

Lori Hall, Stéphanie McLean

Responsable des critiques de livre

Rochelle Pomerance

Traduction et révision

Thomas Brouard, Julie Fournel, Véronique Ponce, Marie-Josée Roy

Collaboratrices/Collaborateurs

Gabrielle Barkany, EAO; Serge Brideau, EAO; Nadine Carpenter; Luci English; Caroline Fredericks; Tracy Huffman; Brian Jamieson; Joanne Knight; Lynne Latulippe; Liz Papadopoulos, EAO; Dianne Paquette-Legault, EAO; André Pineault; Marie-Chantal Pineault; Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Lyse Ward; Patrick Winter; Simon Young

Distribution

Kerry Walford

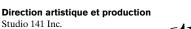


Photo en couverture

Matthew Plexman







Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de mars 2013 de la revue Pour parler profession de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes - Convention de vente nº 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à : Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1 revue@oeeo.ca ou abonnements@oeeo.ca

Abonnement

Les membres de l'Ordre reçoivent la revue automatiquement. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.



Dovetail Communications, tél.: 905-886-6640 téléc.: 905-886-6615 Courriel: psadvertising@dvtail.com. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans Pour parler profession, y compris les cours de perfectionnement professionnel, offerts par les commanditaires.

Impression

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC^{MD} par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario)

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :





Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

Le public et la profession s'en remettent à l'Ordre pour que les pédagogues reçoivent la formation requise en vue d'offrir aux élèves de l'Ontario une éducation de qualité, aujourd'hui comme demain. L'Ordre détermine les normes d'exercice et de déontologie pour ses membres, agrée les programmes de formation professionnelle et approuve les fournisseurs.

L'Ordre réglemente les qualifications requises pour enseigner, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente

Liz Papadopoulos, EAO

Vice-président

Marc Dubois, EAO

Membres

Stefanie Achkewich, EAO; Danny Anckle; Alexander (Sandy) Bass, EAO; Christine Bellini, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Ahmed Bouragba, EAO; Maria Bouwmeester, EAO: Shabnum Budhwani: Marie-Louise Chartrand: Monique Châteauvert; Angela De Palma, EAO; Irene Dembek, EAO; Gale Dores, EAO; Monika Ferenczy, EAO; Dobi-Dawn Frenette; Robert Gagné; E. Clyde Glasgow; Jacqueline Gray, EAO; Mel Greif; Allyn Janicki, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; Bill Kirkwood; Shanlee Linton, EAO; Myreille Loubert, EAO; Mary Lou Mackie, EAO; Terry Price, EAO; Susan Robertson; Vicki Shannon, EAO; Louis Sloan, EAO; Pauline Smart; Kara Smith, EAO; John Tucker; Demetri Vacratsis, EAO; Wes Vickers, EAO

Registraire

Michael Salvatori, EAO

Directrices/Directeur

Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

Francine Dutrisac, EAO; Enquêtes et audiences Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil Michelle Longlade, EAO: Normes d'exercice et agrément Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à Pour parler profession? Ainsi, cette personne pourra-t-elle lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an : 10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger

Pour s'abonner, il suffit d'envoyer les renseignements suivants, accompagnés d'un chèque ou d'un numéro de carte de crédit :

NOM ADRESSE VILLE **PROVINCE CODE POSTAL** PAYS Par télécopieur : 416-961-8822

Par la poste : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à abonnements@oeeo.ca ou téléphonez au 416-961-8800 (sans frais en Ontario: 1-888-534-2222), poste 656.



àl'Ordre

DES DIRECTIONS D'ÉCOLE DE LA CHINE RENDENT VISITE À L'ORDRE

Le 5 décembre dernier, une délégation de directrices et directeurs d'école de la Chine ont rendu visite à l'Ordre pour en apprendre plus, entre autres, sur l'autoréglementation, la composition et le mandat du conseil, et la signification de travailler dans l'intérêt du public.



LES FÊTES DE 2012

Du personnel de l'Ordre, des partenaires en éducation, des fournisseurs et amis célèbrent les Fêtes durant la réception de l'Ordre de 2012.



FRANK MCINTYRE À LA TÉLÉVISION

Frank McIntyre, ancien directeur des ressources humaines de l'Ordre, a participé récemment au documentaire Generation Jobless de CBC qui porte sur la situation d'emploi des jeunes. Vous pouvez voir le documentaire sur YouTube.





En septembre, l'Ordre a accueilli des représentants du système d'éducation du Danemark. À leur retour au pays, ils ont incité les enseignantes et enseignants de l'école secondaire Hansenberg, à Kolding, à nous rendre visite. Liz Papadopoulos, EAO, présidente du conseil de l'Ordre (extrême droite), et Karin Lang, agente de relations extérieures (4° à partir de la gauche), les ont accueillis le 18 janvier et leur ont fourni, entre autres, des explications sur l'agrément des membres.



VISITE DES ÉCOLES JUIVES

Liz Papadopoulos, EAO, présidente du conseil de l'Ordre (à l'avant à droite), a accueilli l'équipe de la haute direction des Associated Hebrew Schools. Les visiteurs en ont appris davantage sur les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, sur le mandat de l'Ordre et sur les exigences pour obtenir l'autorisation d'enseigner en Ontario.



DILEMMES ÉTHIQUES

Chaque jour, les enseignantes et enseignants font face à des situations délicates où ils doivent prendre la bonne décision en un rien de temps.

DE LIZ PAPADOPOULOS, EAO

mpathie, confiance, respect et intégrité.

Pris ensemble, ces mots résument les normes de déontologie de notre profession.

La profession a établi ces normes afin d'orienter le jugement professionnel de ses membres. Elles nous incitent à faire preuve de dignité et guident nos décisions et nos gestes. En incarnant ces normes, nous favorisons la confiance du public pour la profession enseignante.

Au cours des derniers mois, j'ai réfléchi à mes propres gestes tout au long de ma carrière.

En 1997, les membres de la profession ont manifesté contre le gouvernement. Il n'était pas question de salaire ou d'avantages sociaux. Nous n'étions pas seuls. Nous avons reçu l'appui de parents et d'autres syndicats de partout dans la province. Nous savions que nous renoncions à nos salaires, à des prestations et à des gains admissibles pour défendre ce que nous estimions juste et équitable.

Faisons un bond en avant de 15 ans. Notre système d'éducation est de nouveau en crise.

On nous dit que les temps sont durs pour tout le monde et que les enseignants doivent faire leur part eux aussi.

Le gouvernement invoque la nécessité de s'attaquer au déficit et, dans cette perspective, on considère les congés accumulés et les indemnités de retraite comme étant des dépenses budgétaires.

Les enseignants ont fait savoir au gouvernement qu'ils sont outrés, car ils ont l'impression que leurs droits démocratiques ont été bafoués par la loi 115, qui limitait leurs droits à la négociation et à la grève.

Des futurs membres de la profession s'inquiètent que le Règlement 274/12 constitue une barrière à l'emploi, car

les règles misent sur l'ancienneté des enseignants suppléants.

Chaque jour, des pédagogues font face à d'importants dilemmes

éthiques auxquels ils doivent réagir immédiatement. Nos normes de déontologie nous

Mes élèves savaient qu'ils pouvaient se fier à moi pour faire passer leurs besoins en premier. servent de référence pour déterminer le comportement à adopter.

Au cours des derniers mois, nous avons dû prendre des décisions extrêmement difficiles

Comment pourrais-je m'abstenir de défendre mes convictions d'une part et m'attendre à ce qu'on me traite comme une enseignante qui fait preuve d'éthique et d'intégrité d'autre part?

Comment pourrais-je m'attendre à ce que mes élèves tiennent tête aux injustices sociales si je continue de travailler comme si de rien n'était après que mes droits ont été bafoués?

J'ai le devoir d'instruire les élèves et de veiller à leur bien-être.

Mes élèves savaient qu'ils pouvaient se fier à moi pour faire passer leurs besoins en premier. Ils me respectaient, car je faisais preuve d'honnêteté et de franchise. C'était également le cas pour leurs parents qui, tout en étant conscients que j'avais des exigences élevées à l'égard de leurs enfants, savaient que j'étais là pour les aider à réussir dans la vie et à devenir de bons citoyens.

Quels types d'enseignants nos élèves et leurs parents veulent-ils que nous soyons? Dans quel genre de société les élèves veulent-ils grandir?

La loi 115 a été abrogée, certes. Mais qu'a-t-elle accompli? À quoi tout cela a-t-il servi?

Une amie m'a confié qu'en Égypte, des gens nous observent et se demandent si cela vaut la peine de lutter pour la démocratie.

La liberté de choisir est l'essence même de la démocratie.

LA VITALITÉ, UN ATOUT INDISPENSABLE À LA **PROFESSION ENSEIGNANTE**

Vous aimez ce que vous faites? Votre passion d'apprendre se reflète-t-elle dans l'enthousiasme et l'énergie dont font preuve vos élèves dans leur propre apprentissage?

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

Titalité, vigueur et vivacité. Ces trois mots sont peut-être moins célèbres que le veni, vidi, vici de Jules César ou moins bien ancrés dans la mémoire de ceux qui sont assez vieux pour se souvenir des exercices de mémorisation des cours de latin, mais ils sont néanmoins très évocateurs. Pour moi, ils représentent ce que nos membres apportent à la profession enseignante.

En tant que pédagogues, nous contribuons à cette vitalité en participant à des activités de perfectionnement professionnel, en peaufinant nos compétences et en perfectionnant notre art. Le perfectionnement professionnel guide la pratique enseignante et l'apprentissage des élèves encourage les pédagogues à poursuivre leur perfectionnement professionnel.

Lorsque la présidente du conseil et moi faisons des présentations à des étudiants en enseignement, nous sommes toujours impressionnés par le vif intérêt qu'ils manifestent pour les occasions d'apprentissage qui les attendent après leur formation initiale. Ils ne manquent jamais de nous poser des questions sur les cours menant à une qualification additionnelle et veulent toujours savoir quand ils pourront s'y inscrire.

Cette question m'interpelle pour deux raisons. Premièrement, l'énergie et l'enthousiasme dont ces nouveaux enseignants font preuve pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel, alors qu'ils traversent une période intense d'orientation pour s'intégrer à la profession, sont à la fois admirables et inspirants. Deuxièmement, cela me rappelle que le perfectionnement professionnel continu, qui fait partie des normes d'exercice de l'Ordre, reflète fidèlement la réalité de l'enseignement en Ontario.

Notre engagement envers les élèves et leur apprentissage est en partie démontré par notre promesse d'apprendre nousmêmes continuellement. Nous participons à des activités de perfectionnement professionnel qui nous permettent de mieux comprendre l'enseignement différencié et de développer des stratégies pour favoriser l'apprentissage de chacun de nos élèves.

Le rôle que joue le perfectionnement professionnel dans le dynamisme de notre profession est également influencé par la perception du public. Nous devons en parler et dire à nos élèves et à leurs parents que nous participons à une variété d'activités de perfectionnement professionnel, qu'il s'agisse de cours menant à une qualification additionnelle (QA), d'instituts d'été, d'ateliers, de conférences. de séances d'observation de pairs, de lectures professionnelles ou de dialogues.

La vitalité de la profession et la confiance du public sont étroitement liées. Les élèves sont aux premières loges le moment venu de profiter d'un enseignement efficace et de l'effet du perfectionnement professionnel. Ce n'est pas le cas des parents et du public en général.

Nos activités de perfectionnement professionnel sont inscrites au tableau public des membres de l'Ordre, disponible dans la section Trouver un membre de notre site **oeeo.ca**, et les parents et le public peuvent y trouver des preuves de notre vitalité. Ce n'est pas le seul endroit.

La vitalité est aussi une question d'énergie et d'enthousiasme. Cette



La vitalité de la profession et la confiance du public sont étroitement liées.

passion qui anime nos membres ne se dément pas et demeure manifeste même en période d'adversité.

Quand une ou un pédagogue tisse des liens entre une leçon et le vécu de ses élèves, tous bénéficient de sa vitalité. Cela pique l'intérêt des élèves, qui apportent ensuite leur enthousiasme à la maison. La communication renforce la vitalité.

Nous devrions faire un effort concerté pour parler à nos élèves, à leurs parents et à nos collègues des activités d'apprentissage captivantes auxquelles nous participons et de l'enthousiasme qu'elles suscitent.

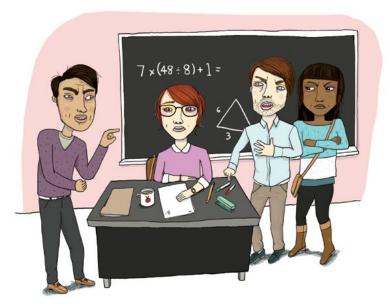
L'apprentissage se poursuit la vie durant. Pour les enseignantes et enseignants, c'est la passion d'une vie. Le dynamisme de notre profession et la confiance que nous inspirons au public sont le fruit de nos efforts pour maintenir notre vitalité.

m. Salinton.

ILUSTRATION: MONIKA MELNYCHUK/121 ART INC.

COUTTIET des lecteurs

Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à revue@oeeo.ca ou à Rédaction, Pour parler profession, 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.



Un bon conseil

Au sujet des parents agressifs

J'ai lu l'article «Parents agressifs» (déc. 2012) avec un vif intérêt. Fort de mes quelque 37 années d'expérience en enseignement dans des écoles élémentaires, j'aimerais ajouter deux suggestions:

- 1. Lorsque les parents sont agressifs, dans leurs manières ou leurs discours, je leur demande de m'accompagner dans un endroit de l'école où d'autres membres du personnel peuvent être témoins de la conversation.
- 2. Je réponds toujours par téléphone aux courriels que m'adressent les parents et jamais par courriel, car 80 pour cent de notre communication passe par le langage corporel, 10 pour cent par la voix, et 10 pour cent par les mots. Dans la communication électronique, 90 pour cent de la communication est absente.

-Miguel Prohaska, EAO, enseignant à la Our Lady of Fatima Catholic School du Toronto Catholic District School Board

Certains retraités ont besoin de travail

Au sujet de la lettre de Joshua Blank (déc. 2012)

Pourquoi un enseignant à la retraite qui fait de la suppléance est-il jugé par ses confrères? Pourquoi certains d'entre nous jugent-ils leurs confrères tout court? Pour des raisons financières, un pédagogue à la «retraite» peut avoir besoin de travailler. Bon nombre de nos collègues n'ont pas obtenu les prestations de congé de maternité qui existent de nos jours et ne peuvent compter sur une pension généreuse. Certaines personnes ont des problèmes médicaux qui les empêchent de travailler à temps plein; la suppléance est donc idéale pour eux. Je connais un pédagogue à la retraite qui souffre d'arthrite rhumatoïde et un autre de sclérose en plaques, et ils doivent travailler au jour le jour, ce qui n'est pas possible avec un poste régulier. Ce que vous estimez être un cumul des prestations de retraite sert en fait à payer les factures, ce dont profite également la recrue nouvellement employée pour remplacer le pédagogue à la retraite. Je suis dans la trentaine et j'ai l'intention de faire de la suppléance pendant quelques années en fin de carrière avant de prendre ma retraite définitive. Le bénévolat,

Réponse à un commentaire

Pour répondre à la lettre de la directrice à la retraite Mary LaGrotteria (septembre 2012), je souhaite faire quelques mises au point.

M** LaGrotteria n'est pas du tout d'accord pour qu'on

dise que les enseignants retraités ne devraient pas faire de suppléance. Elle demande si les pédagogues à la retraite donneront une impression négative d'eux-mêmes s'ils se trouvent un autre type d'emploi, occupant ainsi un poste qui pourrait être donné à une personne plus jeune. Dans mor esprit, c'est bien le cas. Avec un taux de chômage de 20,9 pour cent chez les étudiants en Ontario (juillet 2012), d'autres personnes pourraient bénéficier de cet emploi.

Par ailleurs, M^{me} LaGrotteria aborde la question d'un poir de vue très personnel et présume que sa contribution en s' de classe après la retraite est précieuse. C'est peut-être ' cas, mais les enseignants dans sa situation devraient y urs pratiques, évaluer l'actualité de leurs méthonces et déterminer si les efforts qu'il s'ils enseignent après 1-



aussi louable soit-il aux yeux de certains enseignants à la retraite pour garder un lien avec les élèves, ne paie pas les factures. Ces collègues ont besoin de travailler, et non d'être jugés.

-Jennifer Tobin, EAO, enseignante de 4e année à la West Lynde Public School du Durham District School Board







Avec ou sans viande

Au sujet de notre article sur la nutrition

Certaines évidences n'ont pas besoin d'être enseignées : la viande provient de la mort violente et prématurée d'un animal. Or, chacun des plats de cafétéria que vous proposez dans l'article «Parlons nutrition» (déc. 2012) en contient. En aucun cas vous n'avez fait l'effort d'améliorer ces plats en y retirant la viande.

Vous avez fait fi des besoins et valeurs des élèves végétaliens et végétariens de la province. Pire encore, vous avez omis de remettre en question la leçon qui est inhérente à chacun de ses plats : que la violence, y compris celle à l'échelle industrielle, est un moyen acceptable de parvenir à une fin. Voilà une leçon que je ne veux pas inculquer à mes élèves. Comment est-ce possible que mon organisme de réglementation, lui, soit à l'aise avec cette idée?

-David Regan, EAO, enseignant d'anglais (en congé de un an) au William Lyon Mackenzie Collegiate Institute du Toronto District School Board



NOUS VOULIONS SAVOIR DANS FACEBOOK: COMMENT FAITES-VOUS LE PLEIN D'ÉNERGIE PENDANT LA JOURNÉE?



Ginette Massé-Ouellet En méditant, en écoutant de la musique douce et en dégustant un bon fruit! 22 janvier à 19 h 39 • J'aime 🖒 1



Carol Peterson J'insiste sur l'exercice régulier, LE PLEIN AIR, et ce, tous les jours. L'air frais, le soleil et l'exercice sont aussi bénéfiques pour moi que pour les élèves.

22 janvier à 17 h 19 • J'aime 🖒



Tami Karakasis Des collations santé pour avoir de l'énergie et nourrir à la fois le cerveau et le corps.

22 janvier à 17 h 19 • J'aime 🖒

FÉLICITATIONS

à Stéphane Marcoux, EAO, qui nous a «aimés» dans Facebook et a gagné un exemplaire signé de 1982, premier livre de l'animateur de CBC, Jian Ghomeshi.





Regardez. Aimez. Visitez



Ontario College of Teachers

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Livres numériques

Avez-vous consulté notre collection de livres numériques en français et en anglais?

La bibliothèque Margaret-Wilson offre encore plus de services gratuits! En effet, nous avons ajouté une collection de livres numériques en français et en anglais. Notre collection offre des ressources sur une foule de sujets, dont l'éducation de l'enfance en difficulté, la gestion de classe et les stratégies d'enseignement et de leadership.

Vous pouvez télécharger la collection numérique et consulter toute une gamme d'autres ressources gratuites à

oeeo.ca → Membres → Bibliothèque.



Ontario College of Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



Vous prenez votre retraite?

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à **oeeo.ca** → Membres → Formulaires et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau au lieu de «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

Téléphonez au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, pour recevoir le formulaire par la poste.

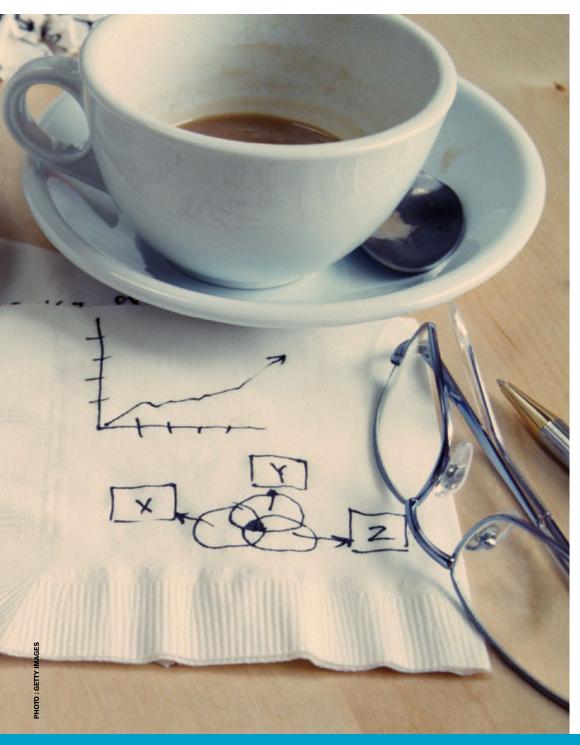


Ontario College of

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



réseautage



SOUFFLONS UN PEU!

Nous voulions savoir comment vous faites le plein d'énergie pendant la journée. Voici les résultats:

En prenant des pauses sociales.

17% En m'hydratant bien.

14 % En prenant l'air.

En prenant des pauses mentales.

7% En mangeant des collations santé.

6% En ayant recours à une solution rapide.

4 % En relevant un défi santé.

Découvrez d'autres façons de vous ressourcer à la p. 37 et lisez notre article «Tirez profit de votre pause» à la p. 35 pour savoir comment maintenir un bon niveau d'énergie pendant la journée.



Le Getty

À défaut d'aller à Los Angeles, faites venir son fameux musée,

le J. Paul Getty Museum, dans votre salle de classe. L'application J. Paul Getty Museum Highlights of the Collections présente 150 œuvres d'artistes qui ont marqué l'histoire, tels Renoir, de Vinci et le photographe Man Ray. Agrandissez une image haute définition, puis cliquez sur un segment pour écouter un commentaire audio. De plus, allez voir en coulisse les deux musées du milliardaire américain J. Paul Getty: le Getty Center, musée principal qui abrite des œuvres d'art européennes et américaines, et la Getty Villa, centre éducatif qui contient des antiquités de la Grèce et de l'Italie. POUR: iPad/iPhone, Android et Nook SOURCE: tinyurl.com/gettyapp, 2,99 \$ REMARQUE: Pour les élèves de 12 ans et plus en raison de la nudité et des images (explicites) des œuvres d'art.



MapMaster

MapMaster transforme la géographie en un jeu amusant

et compétitif. L'application encourage les élèves à situer des lieux célèbres et des capitales mondiales en plaçant une punaise virtuelle à l'endroit voulu. Jusqu'à 10 élèves peuvent jouer sur un seul appareil Android. Grâce aux trois niveaux de difficulté (facile, moyen et difficile), l'application convient à plusieurs années scolaires. La version «facile» encourage les joueurs à situer une ville dans une zone potentiellement plus petite. À la fin de chaque partie, une fiche descriptive montre des photos et des renseignements pertinents.

POUR: Android
SOURCE: Google Play, 1,65 \$
REMARQUE: Pour tous, mais les
très jeunes élèves pourraient avoir
de la difficulté à relever les défis.

-Sandra E. Martin



Mini QUESTIONNAIRE

avec Adelina Corina Cozma

Envisagez les bienfaits d'un système audio-vidéo de pointe dans votre salle de classe qui soit capable d'aider un élève autiste à traiter l'information qui lui est présentée. Une élève de 12° année, Adelina Corina Cozma, en a conçu un. Nous avons rencontré Adelina pour découvrir comment ses recherches pourraient changer la façon d'enseigner aux élèves autistes.

Comment fonctionne le système?

Le système personnalise les renseignements auditifs et visuels selon les besoins particuliers de l'élève. Il enregistre une séquence audio-vidéo d'un pédagogue en train d'enseigner aux élèves, puis prétraite l'information avec des modules d'extension et diverses applications. La séquence audio-vidéo est ensuite versée en temps réel dans les ordinateurs, tablettes ou appareils mobiles des élèves pour qu'ils puissent voir et entendre l'information, selon leurs besoins.

Comment le contenu est-il adapté aux besoins des élèves?

J'ai découvert que, quand le débit de parole est ralenti, les autistes répondent aux questions plus précisément et en moins de temps. Étant donné que les autistes prennent un certain temps pour traiter le son et la parole, présenter le son avant l'image leur permet de percevoir l'information de façon synchronisée. Le système peut ainsi télécharger l'information plus lentement ou plus rapidement qu'en temps réel, selon les besoins des élèves.

Quelles conclusions avez-vous tirées de votre recherche?

Les processus cognitifs des autistes ne sont pas fautifs, ils sont seulement différents.

Présenter l'information d'une autre manière peut les aider à apprendre.

Quand utiliserons-nous le système dans la salle de classe?

Je suis en train de planifier la mise en œuvre du système avec des pédagogues, mais je dois d'abord obtenir l'autorisation de diverses entreprises pour utiliser les modules d'extension.

Des conseils pour mieux communiquer dans une classe typique?

Il est difficile de recommander une solution particulière pour les élèves autistes, car les symptômes varient énormément d'une personne à l'autre. Je suggère néanmoins de parler plus lentement, ce qui semble être efficace pour certains élèves.

Peut-on conclure que, sans les expo-sciences, vous n'auriez pas développé votre système?

Tout à fait! Une de mes enseignantes connaissait les procédures des exposciences et elle était prête à aider ses élèves à élaborer des projets. J'ai pris part à l'expo-sciences nationale à Ottawa, où j'ai rencontré beaucoup d'élèves de mon âge avec qui je partageais les mêmes passions. En 9° année, j'ai continué d'y participer, car j'y prenais un immense plaisir.

→ Restez à l'écoute pour connaître le prochain projet d'Adelina et rendez-vous à scienceexpo.org pour lire son prochain blogue : promouvoir la participation des élèves et des enseignants aux expo-sciences.



D'après un sondage mené par Insurance Hunter (consultez InsuranceHunter.ca) sur la sécurité des élèves dans les zones scolaires de l'Ontario, près du tiers des parents redoutent que leur enfant soit heurté par un véhicule sur le chemin de l'école ou de la maison.

«Leurs craintes sont légitimes», a déclaré Gail Robertson, porte-parole d'Insurance Hunter en matière de sécurité routière. Elle souligne que l'impatience et le manque d'attention des automobilistes, ainsi que la congestion des aires de stationnement, contribuent aux risques d'accident, particulièrement en hiver.

Les statistiques suivantes illustrent nettement la probabilité d'accidents dans nos zones scolaires :

des répondants ont vu des automobilistes enfreindre le Code de la route

ont vu des automobilistes garer leur véhicule dans des espaces interdits

ont vu des automobilistes parler ou envoyer des textos sur leur cellulaire

ont dû freiner ou virer brusquement pour éviter de heurter un élève

ont vu des automobilistes brûler un feu rouge.

Les écoles peuvent promouvoir la sécurité des élèves et des enseignants en adoptant les cinq mesures suivantes:

- Rappeler aux parents de respecter les procédures d'arrivée et de départ, de faire attention aux autres enfants, d'éviter de se garer en double file et de s'abstenir d'utiliser leur téléphone.
- Encourager le covoiturage des élèves ou l'aller-retour à pied de l'école à la maison.
- Laisser partir les élèves par groupe d'âge ou niveau scolaire afin d'éviter la congestion.
- Recruter des bénévoles pour diriger les parents vers des places de stationnement faciles d'accès et désignées par des cônes.
- Apprendre aux élèves à faire attention aux véhicules en marche arrière. à établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser la rue et à respecter les panneaux routiers.

PLACE AUX JEUX!

La date limite pour les inscriptions aux 20es Jeux franco-ontariens est le 17 avril 2013. Les Jeux auront lieu du 17 au 20 mai prochains à l'école secondaire publique Le Sommet de Hawkesbury (Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario).

Téléchargez le formulaire d'inscription disponible dans le site fesfo.ca/ jeux. Pour plus de renseignements, écrivez à fesfo@franco.ca.



Une équipe du volet Arts du cirque en spectacle à l'école secondaire catholique Franco-Cité de Sturgeon Falls lors de la finale des 19es Jeux franco-ontariens.



Une équipe du volet Danse, à l'école secondaire catholique Franco-Cité de Sturgeon Falls, en répétition pour le spectacle final des 19es Jeux franco-ontariens.



Conseil pratique

Lorsque vous croyez que la majorité des élèves de votre classe ont trouvé la réponse à votre question, attendez quelques secondes encore. À titre de pédagogues, nous sommes des experts dans nos matières et nous passons rapidement aux réponses. Parfois, nous ne ralentissons pas assez pour permettre aux élèves de répondre. Ce conseil permettra à plus d'élèves de votre classe de suivre la leçon.

— Sherry Randall, EAO AlphaLogic Career College de London

→ Vous avez un bon truc pour la classe que vous aimeriez faire connaître à vos collègues? Envoyez-le-nous à revue@oeeo.ca. Si nous le publions, vous recevrez une carte-cadeau d'Indigo.

RETOUR À L'ESSENTIEL

Vous êtes à la recherche d'un outil pédagogique qui n'exige pas d'électricité ni de budget énorme? Essayez la raquette blanche KleenSlate, un outil qui utilise des marqueurs à effaçage à sec non toxiques. On peut écrire sur les deux côtés de la raquette, qui sont faciles à nettoyer. Les pédagogues ont apprécié la versatilité et la durabilité de la raquette KleenSlate. Les élèves aiment ce moyen amusant de communiquer avec leurs enseignants. — Michael Bellrose, EAO, directeur de la C.R. Judd Public School à Capreol.

→ Pour en savoir plus, consultez **kleenslate.com**

La robotique pédagogique

Le projet de robotique en univers social «Les légendes amérindiennes au pays des Oui-doux» permet aux élèves de la 1^{re} à la 4^e année de raconter et d'écrire leurs propres légendes.

Le système de robotique LEGO® Education WeDo^{MD} est conçu pour aider les élèves à intégrer le langage et l'univers social à l'apprentissage

des sciences et technologies. Il comprend un cédérom de mise en situation à thématique amérindienne et invite les élèves à choisir parmi des personnages, des objets traditionnels, des lieux et des animaux du Canada.

«Les élèves sont amenés à créer une légende sortie complètement de leur imaginaire, dit Yannick Dupont, directeur de la catégorie des sciences et technologie chez Brault & Bouthillier (B&B). C'est une thématique très importante dans nos écoles», ajoute-t-il. Et une excellente façon d'intégrer le langage, l'histoire, l'univers social et les technologies. Le projet contient des références

l'histoire, l'univers social et les technologies. Le projet contient des références aux habitats, aux outils et aux modes de vie des peuples fondateurs.

Le prix varie suivant le nombre de postes d'utilisation et commence au prix promotionnel de 350 \$. B&B offre périodiquement au personnel enseignant des ateliers d'une journée ou d'une demi-journée à ses bureaux et en région, et ses formateurs peuvent même se déplacer pour offrir leur formation dans les écoles. B&B met l'enseignant en situation afin qu'il ait la chance «de la vivre comme s'il était un élève», dit M. Dupont. —Méline Nadeau

→ Trouvez-le dans le site braultbouthillier.com/brault fr

À BAS LES MICROBES!

Ne tombez pas malade! Essayez ces simples solutions pour rester en bonne santé.

DE DANA DOUGHERTY REINKE

1 Des mains propres

Des mains propres protègent contre le rhume et la grippe. Selon les médecins, il suffit d'utiliser un savon ordinaire pour éliminer les bactéries, mais un gel désinfectant à base d'alcool agit tout aussi bien.

Quand vous vous frottez les yeux, grattez le nez ou touchez la bouche, vous ouvrez grand la porte aux mauvais germes. Les bactéries et les virus se répandent par les muqueuses : évitez donc de toucher votre visage pour garder les microbes à l'écart!

Remarque : Vérifiez auprès de votre conseil scolaire s'il a approuvé l'utilisation d'un produit en particulier.

Essayez le gel désinfectant pour les mains Life Brand, 236 ml, 4,99 \$.

2 Des mouchoirs efficaces

Idéalement, on devrait toujours avoir un mouchoir propre à portée de la main.
Utilisez le mouchoir antiviral de Kleenex : il capte les virus et les tue en 15 minutes. Même la façon de se moucher importe; des études proposent que se moucher trop fort risque de propulser des mucosités dans les sinus.

Essayez les mouchoirs Anti-Viral de Kleenex, 3,49 \$

3 Des surfaces désinfectées
Les virus peuvent rester sur les

surfaces pendant deux jours. Les médecins suggèrent de désinfecter les objets communs une fois par jour. Ayez un contenant de lingettes désinfectantes à portée de main. L'Association médicale canadienne recommande de ne pas utiliser les produits antibactériens qui contiennent du triclosane et des agents antimicrobiens semblables, car les germes pourraient développer une résistance aux antibiotiques.

Essayez les lingettes nettoyantes compostables Green Works, 4,79 \$

4 Les bienfaits du chocolat

Une étude a démontré que la théobromine, un alcaloïde contenu dans la fève du cacao, inhibe la stimulation du nerf responsable de la toux et peut s'avérer plus efficace que la codéine pour calmer une toux persistante.

Essayez le chocolat Lindt à 70 % de cacao (tablette de 30 carrés), 6,99 \$

6 La vitamine soleil

Selon Rosie Schwartz, chroniqueuse diététiste-nutritionniste à Toronto, peu de suppléments alimentaires aident à prévenir le rhume et la grippe, sauf peut-être la vitamine D. Elle recommande de prendre une dose quotidienne de 2 000 UI de vitamine D ou de marcher au soleil pendant 15 minutes sans écran solaire.

Essayez la vitamine D Adult Essentials, 90 gélules, 14,49 \$

6 Des thés apaisants

Au lieu d'un café, optez pour un thé noir ou vert. Aromatisez le thé avec du gingembre frais ou de la grenade – ou ajoutez quelques gouttes de miel pour calmer le mal de gorge. Si vous êtes déjà malade et que vous sentez le besoin de vous réhydrater, faites le plein d'électrolytes avec de l'eau de noix de coco.

Essayez le thé Sweet Ginger, 50 g, 6,50 \$ ou Blueberry Jam, 50 g, 8 \$, davidstea.com; eau de noix de coco O.N.E., 2,99 \$

7 Un peu de zinc

30 pastilles, 8,49 \$

Cet hiver, prenez un supplément quotidien de zinc. Les médecins affirment que le zinc peut non seulement prévenir le rhume, mais il peut en raccourcir la durée de 40 %. Vous ressentez déjà des symptômes? Les pastilles de zinc soulagent également le mal de gorge. Essayez le supplément de zinc de Jamieson,

GAGNEZ UNE TROUSSE!

Comment tenez-vous les microbes à l'écart? Dites-le-nous et vous pourriez gagner notre trousse antimicrobes. Envoyez vos conseils d'ici le 31 mars à revue@oeeo.ca et vérifiez la soumission gagnante dans le numéro de juin.



SOUPE AU POULET:

Ajoutez de l'ail et du gingembre à votre bouillon de poulet maison pour une combinaison puissante d'ingrédients antiviraux. ÉCHINACÉE: Elle ne peut prévenir un rhume, mais l'échinacée vous aidera à vous rétablir en peu de temps.

SEL: Pour soulager votre mal de gorge, suivez les conseils de votre mère et gargarisezvous avec de l'eau chaude et du sel







ienvenue dans notre espace de jeu», clame
Paul Finkelstein, EAO, tournoyant dans la cuisine de
la Stratford Northwestern Secondary School où ses
élèves de 11° et 12° année d'arts culinaires bavardent pendant qu'ils
pétrissent de la pâte à pizza et tranchent des tomates. Sans se soucier
de la musique que crache la chaîne stéréo, M. Finkelstein s'active
entre les postes de travail, incitant un élève à aller faire la vaisselle et
un autre à préparer des poitrines de poulet pour les faire mariner.

La classe est chargée de cuisiner pour le café haut en couleur dirigé par les élèves, le Screaming Avocado (**screamingavocado. blogspot.ca**). «Notre objectif est de sensibiliser les élèves à une alimentation saine et de leur enseigner comment apprêter les aliments, explique M. Finkelstein, ancien chef cuisinier professionnel, en déposant des plateaux de pad thaï et de rotinis dans le chauffeplat. Nourrir 200 bouches par jour est un objectif ambitieux, mais ils savent se montrer à la hauteur.»

Gérer une cantine avec des élèves apprentis cuisiniers, c'est du gâteau pour un enseignant qui carbure aux défis. Au cours des 12 dernières années, M. Finkelstein a aidé à l'aménagement d'un jardin potager pour l'école; reçu de grands chefs comme Michael Smith; amassé des milliers de dollars grâce aux dîners concoctés par les élèves et un chef; dirigé des excursions à New York, à Cuba et au Japon; décroché pour sa classe des contrats afin de cuisiner pour le couple royal William et Kate; et animé des séries télévisées du Food Network Canada mettant ses élèves en vedette.

Prendre de grands risques – se traduisant par des récompenses encore plus grandes pour ses élèves – a mérité à M. Finkelstein un Prix du premier ministre pour l'excellence en enseignement (Enseignant de



M. Finkelstein préconise l'apprentissage expérientiel : «Je leur donne des directives, puis la liberté nécessaire, et je les encourage tout au long du processus.»

l'année) en 2007-2008 et un Prix du premier ministre pour l'excellence en enseignement en 2011-2012. En décembre 2012, il faisait partie d'un groupe sélect de Canadiens honorés pour leurs contributions et a reçu la Médaille du jubilé de la reine Elizabeth. Pas mal pour quelqu'un qui avait été qualifié par ses propres enseignants du secondaire d'«idiot», d'«insubordonné» et de «cancre».

Il n'est pas surprenant que le programme d'arts culinaires soit devenu l'un des plus populaires de l'école.

«Paul a créé un programme qui a pris de l'ampleur, car les élèves tiennent à en faire partie, soutient son directeur d'école, Martin Ritsma, EAO. Lorsque j'assiste à une réunion en ville, il arrive fréquemment qu'on me demande : "Quoi de neuf au café Avocado?".

Grâce à lui, le café fait parler de lui, et c'est excellent pour l'école.»

À l'instar de la plupart des enseignants d'éducation technologique, M. Finkelstein croit aux vertus de larges rations d'activités pratiques. Après que les élèves se sont lavé les mains et ont revêtu



POUR QU'UN PROJET DEVIENNE RÉALITÉ

PAUL FINKELSTEIN ADMET ÊTRE UN PEU ÉGOÏSTE : IL S'ATTELLE TOUJOURS À DES PROJETS QUI LUI PERMETTENT ÉGALEMENT D'APPRENDRE ET DE GRANDIR. VOICI SES ASTUCES POUR AIDER LES IDÉES À MOITIÉ CUITES À PRENDRE FORME.

TROUVER UN PARTENAIRE

Qu'il s'agisse d'un fermier prêt à céder une parcelle de terre ou une école tentée par un échange, trouvez quelqu'un avec qui vous pouvez travailler.

FAIRE SES DEVOIRS

- «Ne leur dites pas ce que vous voulez faire, mais ce que vous *pouvez* faire.» Avant de présenter une nouvelle idée à la direction, il faut en donner les détails :
- les références/compétences de la personne-ressource
- ce que les élèves vont en retirer
- les coûts.

VENDRE SA SALADE

Précisez à la direction ce que les élèves vont en retirer. Suscitez l'enthousiasme des élèves à l'idée de rencontrer de nouvelles personnes ou de visiter de nouveaux endroits. Rappelez aux chefs vétérans leur influence sur la prochaine génération de cuistots. C'est pourquoi le club culinaire de M. Finkelstein s'est rendu à Toronto pour dîner au Scaramouche, l'un des plus grands restaurants de la ville. Comme le propriétaire et chef du

Scaramouche, Keith Froggett, a dit à M. Finkelstein : «Si nous ne changeons pas les habitudes alimentaires de ce segment de la population, nous sommes cuits».

TIRER PROFIT DES COLLECTES DE FONDS

Grâce aux collectes de fonds, M. Finkelstein appuie les organismes communautaires caritatifs et paie les visites scolaires. Au lieu de faire du porte-à-porte pour vendre des amandes enrobées de chocolat, ses élèves vendent des sacs de produits alimentaires provenant de boulangeries, de fermiers et de producteurs locaux. Les soupers exécutés par un chef et les élèves sont une autre source de fonds.

ATTIRER LES MÉDIAS

Communiquez aux médias ce que vous faites et vous aurez l'attention de la communauté et d'autres partenaires potentiels. Lorsque le quotidien *Toronto Star* a fait un reportage sur son premier échange d'élèves en arts culinaires, M. Finkelstein a inséré l'article dans la trousse d'information qu'il a envoyée à une école qu'il voulait aborder. Ses élèves ont fait l'objet d'une couverture dans des dizaines de blogues, journaux et revues comme le *Canadian Living* et *Saveur*.

leur tablier, il commence le cours de l'après-midi en les laissant choisir leurs tâches («Qui veut préparer le pain aux bananes?»). Il présente les techniques et travaille côte à côte avec les élèves, mettant littéralement la main à la pâte. «L'apprentissage expérientiel constitue le gros de ma philosophie, affirme-t-il. Je leur donne des directives, puis la liberté nécessaire, et je les encourage tout au long du processus.» Il ne l'admettra jamais, mais une partie du succès du programme découle de son enthousiasme. «Les élèves et la nourriture le passionnent», fait observer sa collègue, Catherine Riddell, EAO.

En cette classe du mardi, les élèves perfectionnent leurs habiletés à peler des aubergines et à hacher du brocoli pour un repas de cinq services sous la direction du chef Alain Rosica, venu directement de Rome pour passer la semaine à Northwestern. Ces repas, qui servent à récolter des fonds, sont populaires : des gens de la communauté paient 30 \$ pour déguster un menu préparé et exécuté par un grand chef et par les élèves du club culinaire. Chaque élève, à son tour, fera le service du côté gauche et échangera quelques mots avec les convives. «Les jeunes n'ont pas toujours une bonne réputation côté manières, soutient M. Finkelstein; c'est l'occasion pour eux de les améliorer.»

Les invités sont une denrée courante dans la cuisine de M. Finkelstein. «Je crois qu'ils viennent parce que je les harcèle tellement», plaisante-t-il. Les fermiers locaux sont venus prêcher le respect pour la terre et les animaux, le chef militant Joshna Maharaj prépare de la cuisine indienne et prône une alimentation plus saine dans les hôpitaux, et la vedette locavore Michael Stadtländer parle avec éloquence des produits de sa ferme de plus de 40 hectares. «Je pourrais leur montrer comment faire des pâtes maison, admet M. Finkelstein, mais que ce soit un chef d'Italie qui le fasse, ça les inspire au plus haut point.»

Debbie Brodie Ritz participait à ces repas lorsque son fils Jared faisait partie



Une convive se régale au café Screaming Avocado, qui sert des déjeuners délicieux et nutritifs. Des élèves cuisiniers ont préparé ce repas inspiré de cuisine japonaise.

du club culinaire, et elle se souvient d'une discussion de ce dernier avec trois camarades de classe. «Ils ne parlaient pas de jeux vidéo ni du prochain party, se rappelle M^{me} Brodie Ritz. Ils discutaient de la philosophie "de la fourche à la fourchette" de Stadtländer et de ses théories sur la culture biologique. Paul amène vraiment ses élèves à adopter une perspective mondiale.»

Quand il ne peut faire venir le monde à ses élèves, M. Finkelstein les y emmène. Les voyages du club culinaire les ont conduits à Ottawa pour cuisiner aux côtés du chef de la gouverneure générale à Rideau Hall, à New York pour préparer un menu au temple de la gastronomie à la propriété de James Beard, en Italie pour faire une présentation à la conférence internationale sur l'écogastronomie Terra Madre, et au Japon pour une exposition mondiale.

La nourriture est toujours à l'itinéraire, mais ces voyages vont au-delà de la technique. Un jour, le vol a été retardé et certains élèves ont manifesté leur frustration par un langage de plus en plus grossier dans la file d'attente. M. Finkelstein ne les a pas punis; il les a fait réfléchir. «Avez-vous remarqué que tout le monde vous regardait?, leur a-t-il demandé plus tard. On ne parle pas ainsi

en public. Lorsqu'un problème survient, vous devez apprendre à le résoudre.» La première fois que M. Finkelstein a emmené le groupe à New York, il était soulagé que le directeur de l'école le prévienne de ne pas tenir les élèves en laisse. «Il faut leur laisser l'espace nécessaire pour grandir et apprendre, soutient M. Finkelstein. Cela a été ma philosophie dès le premier voyage.»

Les élèves ont amassé plus de points AIR MILES que ceux faisant des échanges scolaires. M. Finkelstein les a accompagnés en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, où ils ont vécu avec des familles et fréquenté les écoles secondaires locales. En avril 2012, les élèves du club culinaire ont entrepris un voyage au Nunavut et, six avions plus tard, ont rencontré les élèves d'une école secondaire de Cape Dorset avec qui ils étaient jumelés (ils avaient communiqué pendant des semaines sur Facebook). Les élèves ont goûté à un ragoût de morse, ont pêché sous la glace de l'omble chevalier et ont été renversés par le prix astronomique (20 \$) d'un sandwich club à l'unique restaurant de la ville. À leur tour, les élèves du Nunavut ont débarqué à Stratford et visité les fermes locales, où ils ont caressé des vaches et des moutons, animaux qu'ils n'avaient vus qu'au petit écran.

Ces excursions feraient chou blanc sans les efforts de M. Finkelstein, qui s'assure que ses élèves travaillent de façon régulière et avec diligence. «Les habiletés de collaboration et de résolution de problèmes qu'ils acquièrent en déchiffrant une recette ou en travaillant sous la direction d'un chef leur serviront plus tard, quel que soit le domaine dans lequel ils œuvreront», affirme Deborah McNair, EAO, qui fut la directrice de l'école de M. Finkelstein pendant dix ans et est maintenant directrice de la St. Marys District Collegiate and Vocational Institute.

Si ce n'était du ravitaillement en compétences pratiques et en expériences formidables, des élèves comme Jared seraient encore aux prises avec des difficultés à l'école. M. Finkelstein a canalisé l'énergie de Jared en lui donnant amplement de quoi s'occuper. «Il disait aux autres enseignants : "Écoutez, plus on lui donne de responsabilités, mieux il se conduit"», se rappelle la mère de Jared. Jared a poursuivi sa formation en restauration et boucherie en Italie, et vient d'obtenir son diplôme du Culinary Institute

of Canada, où il a été l'instigateur du potager de l'école. «Paul a pris sous son aile un élève potentiellement décrocheur, l'a investi de sa confiance et lui a donné des responsabilités», ajoute-t-elle.

Lorsqu'il a commencé à enseigner, M. Finkelstein croyait qu'il formerait des chefs. Au lieu de cela, il donne à des élèves difficiles un lieu où acquérir de l'assurance en soi par l'entremise de la cuisine. En enseignant aux élèves à préparer des repas sains et savoureux, il transforme leur famille et leur avenir. En les sensibilisant à de nouvelles saveurs, il développe leurs papilles gustatives. En les présentant à des chefs et à des fermiers, il leur offre une nouvelle optique sur la nourriture. «Ce n'est pas la société que nous transformons, mais des élèves, en les amenant à cuisiner, soutient M. Finkelstein, J'utilise la nourriture comme moteur de changement.»

PROFITER D'UN BILLET (GRATUIT)

Paul Finkelstein paie une portion des coûts des échanges entre élèves grâce au programme Échanges jeunesse Canada YMCA. Il recommande de chercher une école, de faire participer la direction de cette école et de soumettre une demande auprès du programme. «Si vous êtes deux à présenter une demande, les chances sont meilleures d'être choisis puis jumelés, souligne-t-il. Pour en savoir plus : bit.ly/WvR8RB.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE BIENFAISANCE

AU PROFIT DE NOTRE PROGRAMME DE BOURSES POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS



DATE: Le lundi 17 juin 2013

Club de golf Sleepy Hollow LIEU:

13242, 10th Line Stouffville (Ontario)

Coût: 150 \$ (comprend le parcours de golf,

la voiturette, le déjeuner, la réception

et le dîner)

Pour de l'information sur les commandites ou pour réserver votre place, communiquez avec Karin Lang par courriel à golf@oeeo.ca ou par téléphone au 416-961-8800, poste 625.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



Ontario Ordre des College of enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Y a-t-il plus d'un enseignant chez vous?

Il arrive que deux membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre conjoint ou colocataire préférez recevoir un seul exemplaire par numéro de Pour parler profession, dites-le-nous!

Envoyez votre demande par courriel à liaison@oeeo.ca,

en précisant :

- le nom des deux membres à la même adresse
- vos numéros de membre
- votre adresse actuelle.





Ontario College of Teachers

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Soyez la vedette d'un jour!

Si votre école ou vous-même désirez vous porter volontaire afin d'avoir la chance de participer à une séance de photographie et de figurer dans notre revue ou dans d'autres publications de l'Ordre, veuillez communiquer avec Stéphanie McLean par courriel à smclean@oct.ca.



DOMNIC GIROUX

D'HÉLÈNE MATTEAU

ous avez 14 ans, vous êtes en 9° année. Votre professeur d'art dramatique vous offre le premier rôle dans un spectacle de clowns. Chouette! Sauf que ce rôle, c'est celui... du mercure dans un thermomètre.

En 1989, au collège catholique Samuel-Genest d'Ottawa, Dominic Giroux écoute ce que lui propose son enseignante, Lise Paiement. Interpréter le mercure? Pourquoi pas! M^{me} Paiement l'a choisi parce qu'il est grand et que son visage est particulièrement expressif. Mais jamais l'ado d'alors n'aurait pu imaginer tout le sens qu'allait prendre l'expérience.

Sur la scène, un énorme carton découpé (ancien emballage de réfrigérateur) représente le thermomètre. À l'intérieur, Dominic est littéralement drapé d'un tissu rouge, les membres immobilisés comme une momie, la tête couverte d'un bonnet de bain de même couleur. Son rôle (muet il va sans dire) est de jouer des tours aux autres personnages. Il doit se baisser ou se hisser sur la pointe des pieds pour faire descendre ou grimper la température de façon à indiquer aux autres comédiens d'ajuster leur jeu.

Soir de première. La salle est petite, bondée d'enfants surexcités. La pièce commence. Catastrophe, le «thermomètre» chavire. Voilà notre vedette à terre. «J'ai certainement appris de cette expérience que *the show must go on*», conclut en riant le recteur de l'Université Laurentienne.

Lise Paiement se souvient : «Dominic se tortillait de tous les côtés, incapable de se relever. Mais il donnait tout ce qu'il pouvait. Si bien qu'il est parvenu à se remettre debout. Je l'ai revu une dizaine d'années plus tard. Il se souvenait de cette soirée comme d'un échec. Pourtant, moi, lui ai-je dit, je me rappelais plutôt l'énergie qu'il avait mise à se relever. Dominic est un gars créatif qui a du ressort. Pas quelqu'un qui s'arrange pour ne jamais rencontrer de défi ou d'échec. Il sait gérer le changement.»

Leader en devenir

«Il y a eu quatre ou cinq enseignants, à l'élémentaire et au secondaire, qui m'ont influencé, dit M. Giroux. Mais c'est Lise, je crois bien, qui m'a le plus marqué. D'ailleurs, elle est, à mon avis, en Ontario, la pédagogue qui a le plus d'impact sur la pratique pédagogique en salle de classe grâce à son projet de pédagogie culturelle, qui a entraîné la formation de centaines d'enseignantes et enseignants partout dans la province.»

Sans doute ces deux-là – l'enseignante qui met la conscience sociale participative et la construction identitaire au cœur de son enseignement et l'adolescent déjà impliqué dans sa communauté à 14 ans – se sont-ils trouvés sur la même longueur d'onde.

À l'époque, Dominic Giroux participait activement à l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) de sa région. «Je me suis intéressé très tôt à la francophonie et à l'éducation. Je ne sais pas trop pourquoi! Mes parents ne m'ont pas particulièrement poussé à m'engager, mais ils ont tous les deux enseigné le français. Et mon grand-père, Claudio St-Louis, qui n'avait pas terminé son élémentaire, a été commissaire d'école à Embrun... Chose certaine, ma famille m'a laissé un message : l'éducation, c'est important.»

Dominic prend l'école au sérieux. Il se sent bien dans ce milieu. «Oui, j'étais studieux. Et j'aimais organiser des activités.» Lise Paiement se souvient qu'il avait de bonnes notes, se démarquait par sa maturité, son autonomie, son originalité. Il ne faisait pas de sport, n'appartenait pas à une clique; il était plutôt inspiré par les relations politiques. Sa conscience sociale était développée. Ce qu'il allait



enseignante remarquable



devenir était déjà clair. Et elle allait contribuer à raffermir ce talent.

Elle en est tout juste à sa première année d'enseignement quand elle découvre les principes de la formation du leadership, lors d'un camp destiné aux jeunes des conseils d'élèves des écoles secondaires. Cette expérience orientera toute sa carrière. Elle a vu des ados se transformer sur le plan de la maturité en quatre ou cinq jours. «J'ai pensé que, si j'arrivais à intégrer à mon enseignement les éléments de cette formation, j'aurais vraiment le pouvoir d'amener mes ados à plus d'autonomie et de conscience identitaire et de les responsabiliser davantage. J'en ai donc fait mon sujet de maîtrise en psychopédagogie. Aujourd'hui, plusieurs de mes élèves sont devenus des leaders francophones et détiennent des postes clés.»

Dominic Giroux est de ceux-là. D'ailleurs, en 2008, il recevait, du chancelier de l'Université d'Ottawa, le premier prix du leadership en éducation. Et il figurait, en 2010, sur la liste des 40 Canadiens performants de moins de 40 ans.

Gérer le contexte

«Lise commençait toujours ses cours par une discussion ouverte sur toutes sortes de sujets d'actualité, raconte M. Giroux. Les conversations dans lesquelles elle nous entraînait étaient des conversations d'adultes. Elle n'avait pas peur de dire les choses comme elles étaient et elle nourrissait très certainement notre fibre franco-ontarienne! Elle nous racontait, aussi, ce qui aurait pu la rendre vulnérable; au contraire, ça lui permettait de se connecter avec ses élèves dans une relation enseignante-élève authentique.

Certains pourraient juger que c'était une perte de temps. Mais, sur le plan humain, elle accomplissait davantage pendant ces quelques minutes que si elle avait tout de suite entamé son cours formel.»

Voilà un exemple de ce que la pédagogue appelle «gérer le contexte plutôt que le temps». «Quand on étudie en enseignement, explique M. Paiement, on apprend comment gérer la discipline de classe, le curriculum et le temps. On aborde rarement la gestion du contexte, c'est-à-dire apprendre à jauger la dynamique humaine de son groupe, à motiver les élèves, à les mettre d'humeur à apprendre, à les rendre autonomes, à leur donner de l'assurance et des habiletés sociales. Si on veut donner à la société des adultes responsables, on doit rendre les jeunes responsables de leur contexte.»

Des attentes élevées

Discussions et digressions animées, travail d'équipe énergique et varié, on avait du plaisir dans sa classe! «Mais il fallait répondre à ses attentes, nuance M. Giroux, fournir les efforts auxquels elle s'attendait. Et elle était sévère. En pédagogie, on dirait qu'elle avait des attentes élevées, mais pas démesurées, et très claires. Cela touchait la ponctualité, l'écoute, l'usage du français, l'attitude face à notre identité culturelle, la créativité... Lise prenait de la place et prenait sa place. Elle nous a montré à prendre la nôtre. C'était une personne très stimulante. Elle l'est toujours!»

Ses exigences, Lise Paiement les présente comme des «règles d'or» ou «règles du jeu» : «Les enseignants, dit-elle, détestent être obligés de faire la police : du français, des devoirs, de la discipline... Oui, on peut donner des règlements assortis de conséquences. Mais on peut surtout transmettre des principes de vie en commun en faisant appel à la maturité et à la responsabilité des

DANS NOS ARCHIVES

- → Pour en savoir plus sur la pédagogie culturelle (juin 2009) et la construction identitaire (juin 2010), consultez nos articles de fond : bit.ly/UVM05K* et bit.ly/XjGY2r.
- → Apprenez-en plus sur l'enseignante exemplaire Lise Paiement en lisant l'article de *Pour parler profession* (juin 2004) : bit.ly/Vblalj.
- → Consultez le curriculum vitæ de Dominic Giroux à pourparlerprofession.oeeo.ca.

*Veuillez entrer cette adresse dans le champ de votre navigateur et vous serez redirigé vers le site web en question.

EXTRAIT DU CURRICULUM VITÆ DE DOMINIC GIROUX

• 1975

Naissance à Ottawa

· 1994-1997

Conseiller scolaire, Conseil des écoles catholiques de langue française de la région d'Ottawa-Carleton

1996-1997

Président, Conseil des écoles catholiques de langue française de la région d'Ottawa-Carleton

1998-1999

Adjoint éducatif à la directrice de l'éducation (Madeleine Champagne), Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, Toronto (également en prêt de service à temps partiel à l'automne 1998 comme secrétaire du Comité d'étude externe sur le réaménagement des communautés scolaires)

1999-2001

Gestionnaire des services administratifs et financiers, Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, Toronto

2002-2005

Directeur exécutif des services administratifs, Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est. Ottawa

2005-2009

Sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française et de l'administration de l'éducation, ministère de l'Éducation de l'Ontario, Toronto

2007-2009

Sous-ministre adjoint, ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, Toronto

2009-jusqu'à présent

Recteur et vice-chancelier, Université Laurentienne, Sudbury et Barrie jeunes. Quant à l'effort, il est en relation directe avec la satisfaction. C'est cela qu'il faut faire découvrir à nos élèves.»

Mettre les bouchées doubles. Dominic Giroux connaît ça. Des années durant, il était étudiant universitaire le jour et travaillait dans l'administration scolaire, par exemple comme directeur financier, le soir. Ou vice-versa. Il a obtenu un baccalauréat en sciences sociales et un autre en éducation à l'Université d'Ottawa et a fait son MBA à l'École des hautes études commerciales, à Montréal. Il a, entre autres, dirigé l'établissement du Bureau de l'éducation des Autochtones, participé à l'autonomie de TFO, présidé le comité de négociation du renouvellement des conventions collectives des enseignants et contribué au renouvellement du protocole sur les langues officielles. Il a quand même trouvé le temps de se marier avec Barbara Breault, EAO, directrice d'une école élémentaire, et de fonder une famille! Tout ça avant l'âge de 34 ans, alors qu'il était nommé recteur (le plus jeune au Canada) et vice-chancelier de l'Université Laurentienne (Sudbury et Barrie).

De quoi nourrir la fierté de son enseignante! Laquelle, pendant ce temps, enseignait toujours l'art dramatique, coécrivait le méga-spectacle L'écho d'un peuple, enregistrait ses propres chansons, puis, en prêt de service au ministère de l'Éducation de 2004 à 2009. prenait la direction de la phase 1 du projet Pédagogie culturelle (voir pedagogieculturelle.ca). Elle intervenait aussi, un peu partout au Canada, comme experte-conseil en création d'un espace francophone et en leadership en milieu minoritaire, tout en écrivant son livre, à la fois essai biographique et réflexion pédagogique, qui devrait paraître aux Éditions David au printemps 2013. Une carrière de 32 ans bien remplie, saluée par le Mérite franco-ontarien en éducation (AEFO), le prix Bernard-Grandmaître (ACFO) et le Prix du premier ministre pour l'excellence en enseignement. À 57 ans, retraitée depuis quatre ans, la «p'tite fille de Sturgeon Falls» s'est faite consultante en leadership pédagogique et culturel ainsi que conférencière. Et elle adore ça!



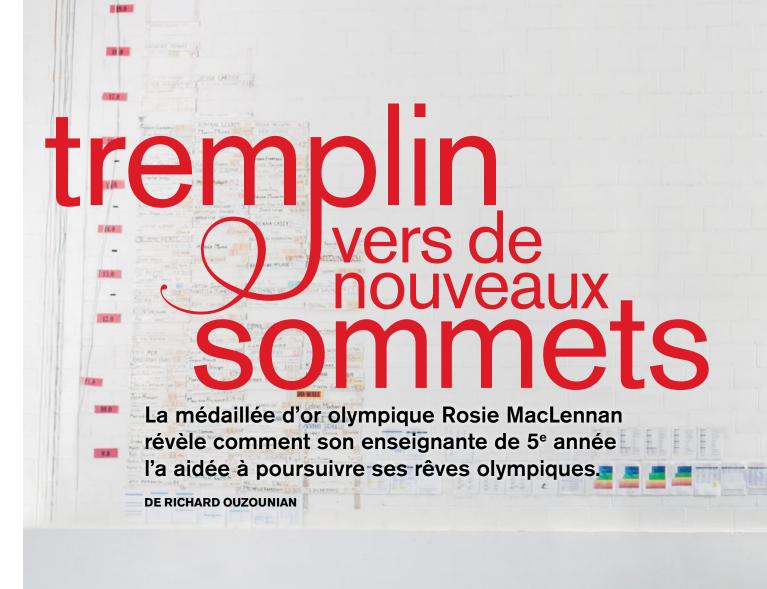
Partenaires

«Mon chemin a croisé celui de Lise tout au long de ma carrière», souligne Dominic Giroux. Le sous-ministre adjoint cherchait-il quelqu'un pour expliquer la francophonie aux collègues anglophones de son ministère? Il invitait M^{me} Paiement à prendre la parole. De son côté, Lise cherchait-elle à convaincre le Ministère de promouvoir son projet de pédagogie culturelle? Elle tend la perche à son ancien élève. «Je suis convaincu, analyse M. Giroux, qu'elle n'a pas toujours été d'accord avec ce que j'ai pu faire ou dire, comme élève, conseiller scolaire, administrateur de conseil ou sous-ministre adjoint. mais jamais je ne l'ai senti. Quand elle m'enseignait, mais aussi plus tard, elle a su me pousser hors de ma zone de confort. Mais j'ai toujours reconnu chez elle le sourire et le regard complices qui amènent quelqu'un à continuer!»

La suite...

Qu'est-ce que le papa de Simon et d'Amélie, 9 et 6 ans, espère de leur école? «D'abord et surtout, répond Dominic Giroux, qu'elle leur donne le goût, puis la capacité d'apprendre. Et la fierté de leur appartenance à la langue et à la culture françaises. Jusqu'à maintenant, je dois dire que l'école a réussi!»





arfois, les enseignantes et enseignants poursuivent leur carrière en ayant aucune idée de la grande influence qu'ils exercent sur la vie de leurs élèves. Heureusement, Rosie MacLennan n'est pas avare de gratitude!

Cette athlète du trampoline âgée de 24 ans et originaire de King City (Ontario) a bénéficié d'une reconnaissance mondiale quand elle a gagné la première et seule médaille d'or canadienne aux Jeux olympiques de Londres, en 2012, à la compétition féminine de trampoline. Quand on lui a demandé qui l'avait aidée le plus à obtenir cette première place, elle a d'abord reconnu la contribution de ses entraîneurs; puis, elle a remercié une personne spéciale avec qui elle se souvenait avoir travaillé alors qu'elle était en 5° année à la King City Public School.

«Elle m'a aidée à acquérir de l'assurance en dehors du monde du sport; elle m'a montré à corriger mes faiblesses et à décupler mes forces; elle m'a enseigné à reconnaître les occasions de

croissance et d'apprentissage, affirme M^{me} MacLennan. Et, encore mieux, elle m'a encouragée : "Tu peux y arriver, Rosie, disait-elle, tu le peux."»

Cette personne spéciale est
Lori Baskin, EAO, enseignante possédant un quart de siècle d'expérience
dans le système d'éducation de l'Ontario.
M^{me} Baskin se souvient de la jeune Rosie
tout aussi clairement : «Rosie n'était pas
comme tout le monde, raconte-t-elle. Elle
gérait 50 projets en même temps. Elle
voulait tout essayer – non seulement le



trampoline, mais la danse, la gymnastique et le violon. Tous les soirs après l'école, elle était très occupée et arrivait à tout équilibrer. Mais, surtout, elle faisait toutes ces activités avec grâce et assurance.»

M^{me} MacLennan offre un autre point de vue sur cette période : «La 5^e année a été remplie de défis pour moi. Je n'étais pas très débrouillarde socialement. J'avais du mal à me faire des amis et à les garder. J'avais une amie, mais nous étions différentes des autres filles de la classe. Mme Baskin nous a aidées à

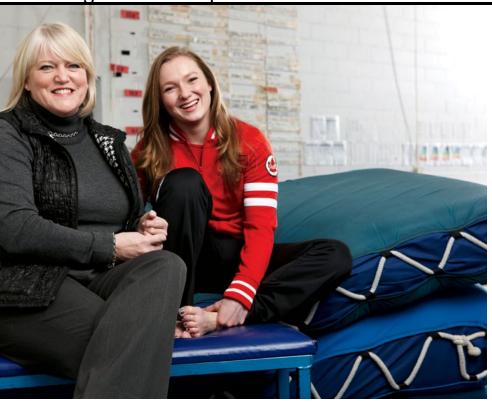
comprendre qu'il n'y avait rien de mal à être différentes», affirme-t-elle.

M^{me} Baskin rit en se souvenant de ces détails : «Rosie était petite, elle ne mesurait que cinq pieds, et Caitlin, sa meilleure amie, était beaucoup plus grande. Elles formaient un duo fort hétéroclite, mais elles étaient toujours ensemble. Et je les appuyais du mieux que je pouvais.»

Il semble que Mme Baskin et la jeune Rosie aient été toutes les deux à un moment décisif de leur vie quand elles se sont rencontrées. Mme Baskin revenait tout juste d'un congé parental après avoir donné naissance à des triplés, et Rosie, ainsi que le reste de la classe, venait de vivre le départ soudain de son enseignante précédente.

«Nous étions un groupe assez impétueux et je pense que nous avions complètement épuisé l'autre enseignante! Mais M^{me} Baskin était à la hauteur du défi, se souvient Mme MacLennan. Elle était très ouverte aux discussions et c'est la première chose que nous avons remarquée. Elle nous guidait au lieu de

enseignante remarquable





(en haut) Lori Baskin, EAO, et son ancienne élève de 5° année et médaillée d'or olympique, Rosie MacLennan, rattrapent le temps perdu.

nous donner des ordres. Elle était positive et nous encourageait. Et elle était très patiente.»

La fermeté et la constance quotidiennes de M^{me} Baskin constituaient le cœur de ce qu'elle offrait à ses élèves. Mais elle avait aussi le don de reconnaître quand quelque chose d'extraordinaire était nécessaire.

Elle se souvient d'un test de mathématiques en particulier auquel Rosie avait obtenu une note parfaitement respectable tout en sentant qu'elle aurait pu faire beaucoup mieux. «Je me souviens qu'il y avait un petit banc sur lequel elle s'assoyait dans l'entrée. Je m'y suis assise à côté d'elle et lui ai dit : "Tu dois tourner la page et aller de l'avant. Dans le grand ordre de l'univers, ce n'est rien." Et c'est ce qu'elle a fait. Elle ne s'est pas apitoyée longtemps sur son sort; elle a simplement compris ce qu'elle devait améliorer. Et c'est ce genre de détermination qui l'a amenée au sommet lors des Olympiques. Mais elle n'y songeait probablement pas à l'époque.»

Assez curieusement, c'était une aspiration de la jeune Rosie que M^{me} Baskin ignorait. «J'ai toujours voulu participer aux Olympiques, même

«Elle m'a aidée à acquérir de l'assurance en dehors du monde du sport; elle m'a montré à corriger mes faiblesses et à décupler mes forces.»

en 5° année, affirme M^{me} MacLennan. C'était une passion si grande que j'écrivais des histoires me mettant en scène aux Olympiques. C'est bizarre, elles ne parlaient pas de moi en compétition ni même gagnant une médaille; elles parlaient simplement de moi aux Jeux : être à bord de l'avion et voyager. Et c'était assez pour nourrir mon rêve!»

En fin de compte, le programme pour élèves doués de la King City Public School a été transféré à l'Aurora Senior Public School. Encore une fois. M^{me} Baskin et la jeune Rosie se sont retrouvées dans la même école. Même si elle n'était plus dans la classe de M^{me} Baskin, Rosie a continué à faire partie de sa vie. Cette dernière se souvient que Rosie a participé à un spectacle à l'école. «Même à cette époque, les gens avaient du respect pour Rosie. Elle a rebondi si haut qu'elle a touché au plafond, mais ça ne l'a pas arrêtée. Quand un plafond était trop bas, elle en trouvait un plus haut. À ce moment-là, j'ai su qu'elle réussirait tout ce qu'elle entreprendrait.»

Après les Olympiques, M^{mc} MacLennan est retournée à l'Aurora Senior Public School pour parler aux élèves, et c'est M^{mc} Baskin qui l'a présentée. «Elle a parlé de la façon dont j'étais et de la détermination que j'avais, relate M^{mc} MacLennan. J'ai dit aux jeunes que le secret était de trouver quelque chose que l'on aime et de s'y adonner. Je leur ai dit que c'était à eux d'établir leurs propres limites, que l'on aboutit à rien si l'on n'y croit pas.»

TFO.ORG/EDUCATION

UN OUTIL TRANSFORMÉ







Le nouveau visage des études autochtones

Au Rainbow District School Board, la culture des Premières Nations, des Métis et des Inuits est mise au premier plan.

DE JENNIFER LEWINGTON

ans sa robe en coton orange ornée de rangées de cônes en métal, qui produisent un bruit de grelot, Sadie Turner, élève de 1^{re} année à la Princess Anne Public School, se dirige en sautillant vers le milieu d'une grande classe ouverte pour interpréter la danse ojibwe de la «robe à grelots» pour les élèves, enseignants et parents invités. Avec en toile de fond un wigwam construit par les élèves, la fillette de six ans tape rythmiquement sur un tambour, chante la «chanson de l'eau» et fait étalage de ses pas de danse habiles sur lesquels elle travaille depuis l'âge de deux ans.

Quelques instants plus tard, après le chant d'une chorale du jardin d'enfants souhaitant aux invités la «bienvenue dans notre wigwam», Alex Nootchtai et Zachary Tyson, élèves de 8° année, expliquent la différence entre un wigwam (fabriqué à partir de jeunes saules ou cèdres et qui fait partie intégrante de la culture ojibwe) et un tipi (fabriqué à partir de peaux de buffle).

Ces représentations, organisées par des enseignants des Premières Nations et d'autres peuples autochtones, se sont déroulées sur une période de trois semaines et visaient à expliquer la culture et les traditions autochtones à la communauté de Princess Anne de façon informelle et amusante. Cette école du centre-ville de Sudbury, par l'intermédiaire du Rainbow District School Board, a ainsi offert un complément à l'apprentissage de la langue ojibwe et aux études autochtones, un jardin d'enfants d'inspiration autochtone et une séance de tambour hebdomadaire (en collaboration avec des partenaires de la communauté).

De telles activités s'observent partout en Ontario qui, à l'instar d'autres provinces, a entamé une série d'initiatives visant à renverser un long bilan de défaillances en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits (PNMI).

Toutefois, les efforts déployés par le Rainbow District School Board et d'autres conseils scolaires publics qui travaillent de concert avec les communautés des PNMI sont nettement insuffisants pour mettre en œuvre un changement transformationnel, lequel, dit-on, est nécessaire pour combler l'écart en matière de rendement et réduire le taux de décrochage élevé.

Selon Harvey McCue, consultant d'Ottawa, commentateur de renommée nationale sur l'éducation des Premières Nations et militant en faveur de réformes au sein du système, l'Ontario se montre timide et doit reconnaître que les enfants des Premières Nations éprouvent de sérieuses difficultés dans les écoles provinciales. Citant la préparation insuffisante des élèves, les problèmes de racisme et le manque de formation des enseignantes et enseignants, il explique que «ces trois éléments relèvent du gouvernement provincial».

L'éducation à l'intérieur des réserves des Premières Nations, laquelle est de compétence fédérale, a dominé les discussions d'un comité fédéral qui, l'année dernière, a recommandé de remplacer la mosaïque actuelle de programmes sous-financés par un système exhaustif de ressources financières fondées sur les besoins, d'infrastructures adéquates et un principe de





En Ontario, 72,4 p. cent des 46 000 élèves des Premières Nations de la province (hors et sur réserve) fréquentent des écoles financées par la province.

responsabilité réciproque entre les écoles des Premières Nations et les organismes consacrés à l'éducation. À la suite d'un examen de la situation nationale, le comité a conclu que «les résultats scolaires des élèves des Premières Nations qui fréquentent des écoles provinciales ne sont pas vraiment meilleurs que ceux des élèves qui fréquentent des écoles des Premières Nations».

Modèles de leadership

En Ontario, 72,4 p. cent des 46 000 élèves des Premières Nations de la province (hors et sur réserve) fréquentent des écoles financées par la province. C'est aussi le cas pour 18 000 Métis et 700 Inuits. D'après le recensement de 2006, 37,6 p. cent des élèves des PNMI âgés de 15 ans ou plus en Ontario n'avaient pas terminé leurs études secondaires, contre 22 p. cent chez les autres. De plus, les jeunes Autochtones de la province étaient trois fois moins susceptibles d'obtenir un diplôme universitaire que leurs pairs.

Les efforts irréguliers des administrations locales, le manque de données, les taux élevés de mobilité et de pauvreté, l'absence de mandats provinciaux, les problèmes de racisme et la persistance des stéréotypes à l'endroit des apprenants autochtones figurent parmi les nombreux obstacles au changement.

Il existe pourtant des modèles et des exemples efficaces de «leadership exceptionnel» dont ont fait preuve des écoles et organismes scolaires autochtones dans l'amélioration de l'expérience scolaire des apprenants autochtones, souligne Scott Haldane, président et chef de la direction de YMCA Canada et ancien président du Panel national sur l'éducation au primaire et au secondaire des Premières Nations pour les élèves à l'intérieur des réserves. Ce panel a été établi par le gouvernement fédéral et l'Assemblée des Premières Nations afin de trouver des solutions, dont des options législatives, pour améliorer le rendement scolaire des élèves des Premières Nations. «Le problème est qu'on ne peut pas se fonder sur un leadership exceptionnel pour créer un système. Comment créer un système qui tente réellement de reproduire ces bulles d'excellence? Il doit être

fondé sur le droit d'un enfant à un accès égal à l'éducation.»

En Ontario, les mesures le plus récentes pour s'attaquer aux mauvais résultats scolaires chroniques datent de 2007, année où le ministère de l'Éducation a introduit un cadre d'élaboration des politiques en éducation des PNMI qui, de pair avec le financement actuel de 46,2 millions de dollars par an, encourage les conseils scolaires à promouvoir l'autoidentification des élèves comme point de départ à la récolte des données, à l'ajout de cours de langues autochtones et d'études autochtones, à l'élaboration de ressources pédagogiques supplémentaires et à l'embauche d'enseignantes et enseignants autochtones, ainsi que du personnel de soutien.

De «grands progrès»

Quand on a demandé au Ministère de produire un rapport d'étape sur le cadre d'élaboration, il a affirmé que de «grands progrès» avaient été accomplis sur le plan des relations entre les conseils scolaires et les organismes scolaires autochtones, faisant remarquer que 72 conseils scolaires et autorités

EN CHIFFRES

22,6 %

taux de décrochage entre 2007 et 2010 des jeunes des Premières Nations, Métis et Inuits hors réserve, contre 8,5 p. cent pour les jeunes allochtones au Canada 118

écoles des Premières Nations administrées par des bandes autochtones (80 élémentaires, 7 secondaires et 31 alternatives), dont 6 écoles élémentaires de compétence fédérale, en Ontario 380

communautés affiliées à la Métis Nation of Ontario 4 404

élèves de l'élémentaire inscrits à des cours de langues autochtones en 2010-2011, comparativement à 3 107 en 2006-2007



Pour des raisons indépendantes de leur volonté, certains élèves arrivent à l'école avec environ un an de retard sur leurs pairs.

sur 76 avaient mis sur pied des politiques d'autoidentification, et que le nombre d'élèves inscrits à des cours de culture et de langues autochtones avait augmenté. Le Ministère était censé publier cet automne une mise à jour sur le cadre d'élaboration, accompagnée de données de base sur les résultats scolaires des élèves des PNMI, mais il a récemment indiqué qu'une date de publication n'avait pas encore été fixée.

De nombreux conseils scolaires (ainsi que leurs conseils consultatifs autochtones) se sont montrés réticents à dévoiler leurs données – même à leurs propres écoles – sur le succès des élèves autochtones, par crainte de les stigmatiser. Pour des raisons indépendantes de leur volonté, certains élèves arrivent à l'école avec environ un an de retard sur leurs pairs ou parlent un anglais idiomatique, et risquent d'être placés dans des cours pratiques.

Gary Lipinski, président et chef de la direction de la Métis Nation of Ontario, figure parmi les personnes désireuses de voir les données provinciales. «Je crois que nous observerons deux tendances,

prédit-il. Il y a un groupe d'élèves [métis] qui dépasse les attentes de tout le monde, mais il y en a aussi un qui, en raison d'un manque de soutien et d'autres problèmes, n'arrive pas à terminer la 12^e année.»

Entre-temps, en collaboration avec des représentants autochtones, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a passé en revue les cours menant à une qualification additionnelle (QA) comprenant une perspective autochtone et a porté leur nombre à 21. Il a également recommandé au gouvernement de nouveaux cours pour enseigner le michif et l'inuktitut (l'Ordre est en train d'élaborer des cours de cayuga, cri, delaware, mohawk, ojibwe, oji-cri et oneida). Une nouvelle initiative de l'Ordre exige que tous les cours menant à une QA – plus de 41 000 enseignantes et enseignants en ont suivis en 2011 - comprennent une composante et des expériences liées aux perspectives et connaissances des PNMI. L'an dernier, l'Ordre a aidé les établissements d'enseignement des Première Nations à offrir des cours menant à une OA.

Les facultés d'éducation de l'Ontario. quant à elles, s'efforcent d'intégrer

une composante autochtone à leurs programmes de formation à l'enseignement, démarche qui s'inscrit dans l'engagement national des doyennes et doyens des facultés d'éducation pour les études autochtones.

Un meilleur contrôle

En dépit des nombreuses initiatives, les résultats à ce jour sont irréguliers. Selon Pamela Toulouse, professeure adjointe en éducation à l'Université Laurentienne et auteure d'Achieving Aboriginal Student Success, des progrès considérables ont été accomplis, mais il reste beaucoup à faire afin de s'assurer que les Premières Nations, les Métis et les Inuits bénéficient des mêmes possibilités d'apprentissage que les autres élèves.

M^{me} Toulouse, une Anishnaabe de la Première Nation de Sagamok, qui a conseillé des comités provinciaux et nationaux sur la réforme de l'enseignement, sonne l'alarme : «Tant qu'il y aura des élèves métis, inuits et des Premières Nations qui ne sont pas représentés dans le programme scolaire, le taux de décrochage de ces élèves sera élevé et leurs

élèves du secondaire inscrits à des cours de langues autochtones en 2010-2011, comparativement à 1 141 en 2006-2007

élèves du secondaire inscrits à des cours d'études autochtones en 2010-2011, comparativement à 1 097 en 2006-2007

projets financés depuis 2007 par le Ministère pour l'intégration du cadre d'élaboration des politiques en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les conseils scolaires de la province

nouveaux manuels pour les cours d'études autochtones de 10° et 11° année



L'abandon d'anciennes pratiques figure parmi les exemples les plus prometteurs. Les autorités des conseils scolaires s'efforcent d'écouter, de se renseigner et d'agir.

styles d'apprentissage et leurs dialectes ne seront pas valorisés dans les écoles, tant que ces problèmes persisteront, le système ne sera pas équitable.»

Vu l'improbabilité de changements à l'échelle du système, les chefs des Premières Nations revendiquent un meilleur contrôle sur l'éducation de leurs élèves, à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves. «Le succès de nos élèves en dépend», a déclaré Stan Beardy, chef régional et responsable de l'association Chiefs of Ontario, composée de 133 membres, qui a publié un rapport l'année dernière recommandant que les Premières Nations aient plus de pouvoir sur le financement, sur les programmes et sur les services afin de mettre les élèves autochtones sur un pied d'égalité avec les autres élèves.

En juin dernier, l'association Chiefs of Ontario a demandé à la province de renforcer son cadre d'élaboration des politiques en éducation des PNMI dans lequel on ne fait que suggérer aux conseils scolaires de «faire leur possible» pour apporter des améliorations. L'association réclame un soutien accru au programme scolaire axé sur les Autochtones, aux programmes linguistiques et aux pratiques de recrutement, ainsi que la responsabilisation des conseils scolaires quant à l'usage des fonds du Ministère pour les études autochtones. «Nous avons observé de nombreux cas de réussite en ce qui a

trait aux résultats scolaires des élèves, a expliqué M. Beardy. Mais le succès des Premières Nations au sein du système provincial semble être inextricablement lié à une bonne collaboration et aux relations entre les conseils scolaires et les communautés des Premières Nations.»

L'abandon d'anciennes pratiques figure parmi les exemples les plus prometteurs. Au lieu d'ignorer le problème, les autorités scolaires des écoles s'efforcent d'écouter, de se renseigner et d'agir. «C'est une chose de se renseigner, mais c'en est une autre d'écouter et d'agir en conséquence», a affirmé David Doey, EAO, surintendant de l'éducation pour le Lambton Kent District School Board, dans le sud de l'Ontario, qui rédige du contenu sur l'histoire des Autochtones en collaboration avec les communautés des Premières Nations environnantes pour les programmes d'études.

De nouvelles collaborations

Le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, qui dessert la région de Sudbury, est l'un des plus grands conseils scolaires de langue française de l'Ontario, réunissant quelque 7 300 élèves dans 38 établissements. À l'heure actuelle, environ 250 élèves se disent Autochtones, et leur nombre continue d'augmenter.

L'automne dernier, dans le cadre d'un projet visant à faire participer activement les élèves et familles des PNMI, le conseil scolaire a embauché son premier consultant en études autochtone. Son mandat est d'aider à établir un conseil consultatif (composé de parents et de représentants de la communauté) et de mettre au point des initiatives et stratégies pédagogiques pour les élèves du jardin d'enfants à la 12^e année. De plus, le conseil scolaire a entamé des négociations avec les communautés des Premières Nations sur les ententes pour les frais de scolarité des élèves autochtones qui vivent sur les réserves et fréquentent des écoles provinciales.

Comme le souligne Mélanie Smits, EAO, consultante en éducation et Métisse : «Nous ne faisons que commencer à nous impliquer dans l'éducation des Autochtones».

En 2011, à Cornwall, l'Upper Canada District School Board et l'Ahkwesahsne Mohawk Board of Education ont négocié la première entente de service en éducation de sept ans, laquelle porte sur les élèves des écoles secondaires du conseil scolaire à l'intérieur des réserves. Comme l'a précisé Peter Garrow, conseiller scolaire des Premières Nations et défenseur de longue date d'ententes réciproques : «On nous consulte désormais dès le début. Nous sommes des partenaires égaux».

Se réconcilier avec le passé

Tisser de bonnes relations prend du temps, étant donné le triste héritage des pensionnats pour les familles des Premières Nations. Une nouvelle génération de directions d'école des PNMI dans la trentaine et la quarantaine, qui avouent avoir caché leur identité en grandissant, a maintenant la tâche d'établir des ponts entre les écoles et les communautés des PNMI.

«Quand j'allais à l'école, je ne voulais pas qu'on sache que j'avais des origines autochtones, car, d'une certaine manière, je savais ce que la société pensait de nous, a déclaré Kathy Dokis-Ranney, administratrice d'école de Rainbow, dont le père est de la Première Nation de Dokis. Je connaissais déjà les stéréotypes et je ne voulais pas qu'on pense cela de moi.» Debra Clements, EAO, enseignante au sein d'une Première Nation à la Lively District Secondary School située à l'ouest de Sudbury, disait aux gens qu'elle était d'origine française ou italienne, même si personne ne lui avait dit d'avoir honte d'elle-même.

Ce n'est plus le cas. M^{me} Dokis-Ranney, dont le conseil scolaire est chargé de l'éducation des PNMI, et M^{me} Clements, figurent parmi les modèles inspirants qui ont pour objectif de faire participer les élèves, les pédagogues et les parents à la mise en œuvre du cadre d'élaboration du Ministère dans les écoles publiques de Sudbury.

Le cas de cette ville est un microcosme des défis que l'éducation des PNMI représente pour l'Ontario. Sudbury

Afin de réussir à l'école, les élèves ont demandé du personnel de soutien autochtone pour les aider à surmonter des problèmes émotionnels, sociaux et pédagogiques.

compte la quatrième plus forte concentration de résidents autochtones en Ontario, tandis que les élèves des PNMI qui se sont identifiés comme tels représentent 9 p. cent des élèves des écoles de Rainbow. Selon Statistique Canada, d'ici 2031, les résidents autochtones pourraient représenter 13,2 p. cent de la population de Sudbury, c'est-à-dire le double de la proportion de 2006.

Au fil des années, le conseil scolaire a négocié des ententes pour les frais de scolarité avec les bandes des Premières Nations locales, mais, depuis 2007, quand il a entamé l'élaboration de ses politiques en éducation des PNMI, il fait tout en son pouvoir pour tendre la main aux communautés qui envoient des élèves aux écoles du conseil scolaire public. Pour y parvenir, il s'appuie sur un conseil consultatif composé de 11 membres des Premières Nations qui lui fournissent des commentaires sur le curriculum, sur les pratiques de recrutement et sur la culture scolaire.

Lorsqu'on lui a confié la tâche de mobiliser les écoles pour adopter les politiques, Mme Dokis-Ranney a très tôt demandé aux élèves ce dont ils avaient besoin pour réussir à l'école. Sans aucune hésitation, ils ont demandé du personnel de soutien autochtone pour les aider à surmonter des problèmes émotionnels, sociaux et pédagogiques. Depuis lors, grâce au financement du Ministère, le conseil scolaire a ajouté quatre travailleurs de soutien à plein temps (ainsi que du personnel de soutien à temps partiel), a porté le nombre d'enseignantes et enseignants de langues autochtones de deux à onze, et a embauché un orthophoniste des Premières Nations pour travailler avec les élèves des écoles élémentaires sur l'acquisition de la langue et pour accompagner le personnel enseignant dans la mise en œuvre de stratégies d'enseignement efficaces.

Le conseil scolaire, avec l'aide de son comité consultatif, ajoutera une composante autochtone au programme d'études

ENSEIGNER AUX ENSEIGNANTS

En Ontario, plusieurs facultés d'éducation sont considérées comme des chefs de file en matière de recrutement de pédagogues autochtones et d'élaboration de programmes d'études qui enseignent à tous les étudiants l'histoire, la culture et les styles d'apprentissage des Autochtones :

Université Queen's

Son programme de formation à l'enseignement des personnes d'ascendance autochtone consiste en un programme à temps plein de un an sur le campus ou un programme à temps partiel de deux ans dans la communauté. Les deux programmes comprennent une séance d'été sur le campus et des stages dans des écoles des Premières Nations.

Université Lakehead

- Le Département d'éducation autochtone offre un baccalauréat en éducation (autochtone) spécialisé de quatre ans aux étudiants d'ascendance autochtone, ainsi qu'un programme de formation à l'enseignement des personnes d'ascendance autochtone et un programme d'instructeur de langues autochtones.
- Tous les étudiants suivant une formation en enseignement générale doivent prendre un cours de premier cycle sur l'enseignement aux personnes d'ascendance autochtone.

Université Nipissing

- Elle offre des programmes de formation professionnelle en été aux personnes d'ascendance autochtone.
- Les personnes d'ascendance autochtone peuvent se spécialiser en suivant le programme d'agrément des enseignants autochtones, ou le programme d'enseignement de l'anishnaabemowin (ojibwe) langue seconde.
- Le Bureau des initiatives autochtones de l'université a établi un programme de mentorat entre pairs pour les étudiants autochtones.

Université Brock

Le Tecumseh Centre for Aboriginal Research and Education, en collaboration avec le Northern Nishnawbe Education Council, situé à Sioux Lookout, offre un programme à temps partiel de quatre ans dans la communauté menant à un baccalauréat en éducation pour les cycles primaire et moyen. La formation consiste principalement en des vidéoconférences, puis de cours intensifs en classe pendant trois semaines au printemps et en été.

Certains dirigeants autochtones veulent que la province exige que l'on enseigne à tous les élèves l'histoire, les valeurs et la culture des PNMI.

afin que les élèves des PNMI renforcent leurs connaissances. Par le biais de projets-pilotes, il a mis à l'essai des interventions visant à inclure les élèves qui pourraient facilement disparaître des radars des écoles. Le Ravens Alternative Education Program, en place dans trois écoles secondaires, laisse entrevoir des résultats prometteurs.

Renverser la situation

À l'Espanola High School, Nimkiis Megwanebi, élève de 11° année, est assis avec ses amis sur un grand canapé en cuir dans une classe à l'étage décorée d'art autochtone. L'élève de 16 ans de la Première Nation de Whitefish River est un joueur de hockey passionné qui rêve de devenir archéologue, mais a tendance à faire l'école buissonnière. Il lui manque plusieurs crédits pour obtenir son diplôme cette année.

Grâce au programme Ravens, il a la possibilité de renverser la situation.

Nimkiis et une douzaine d'autres élèves autochtones passent la journée dans la même salle, accompagnés d'un enseignant qui ajoute à leurs cours obligatoires des cours d'art et d'art dramatique, des activités de plein air et des visites d'aînés. L'année dernière, l'école a recruté un artiste local pour travailler avec les élèves du programme Ravens sur une murale qui s'étend maintenant sur toute la longueur de la cafétéria.

Nimkiis sait ce qu'il ferait sans le programme Ravens: l'école buissonnière. «En général, mes amis me disent de sécher mon cours cinq minutes avant le début. Ils me disent: "Ne veux-tu pas aller au magasin?" Pas ce semestre, dit-il. Je n'ai pas le temps de flâner, de voir mes amis et de me faire convaincre de me joindre à eux.» À la fin du semestre, il avait séché moins de cours et obtenu quatre crédits.

Les données du Rainbow District School Board démontrent que, au semestre dernier, les élèves inscrits au programme Ravens avaient accumulé plus de crédits – 26 p. cent de plus dans une école – que dans une classe traditionnelle. Cependant, le financement du programme dépend des subventions du Ministère que reçoit le conseil scolaire, ce qui inquiète les critiques comme Harvey McCue. «En ne touchant qu'à la surface des choses, le bénéfice net est temporaire, affirme-t-il. Ces innovations dépérissent avec le roulement du personnel à la direction des écoles et parmi le corps enseignant.»

Petits gestes, grands effets

Là où les autorités scolaires ont appris à écouter et à poser des questions, le corps enseignant est avantagé. Au cours des dix dernières années, la Lakehead Public School de Thunder Bay a intégré un certain nombre de stratégies, dont une formation à l'enseignement ciblée, en vue d'améliorer le succès des élèves autochtones. Il y a deux ans, le conseil scolaire avait découvert que l'éducation physique était l'un des crédits les plus difficiles à obtenir pour les élèves des PNMI.

«On se posait des questions, a souligné Sherri-Lynne Pharand, EAO, surintendante de l'éducation à Lakehead et responsable de l'éducation des Autochtones. Et puis, nous nous sommes dits : pourquoi ne pas sonder les élèves?»

Lorsqu'on les a interrogés, les élèves autochtones ont dit qu'ils n'étaient pas à l'aise avec les jeux compétitifs organisés dans les écoles secondaires, qu'ils avaient souvent faim ou qu'ils n'avaient pas l'équipement sportif approprié. «Nous avons soustrait ces raisons de l'équation», a expliqué M^{me} Pharand. Les élèves ont obtenu un meilleur soutien social, tandis que les enseignantes et enseignants d'éducation physique de

9e et 10e année ont bénéficié d'une formation en sports de loisir, tels que le ski de fond et la raquette, par des experts sportifs autochtones. «Nous avons reçu des commentaires très favorables de notre personnel», a-t-elle ajouté. La participation des élèves aux cours d'éducation physique a considérablement augmenté après l'introduction des sports de loisir. Les premiers chiffres indiquent que l'accumulation de crédits a également augmenté. Sylvia O'Meara, un parent d'une Première Nation de Thunder Bay et membre du comité consultatif autochtone du conseil scolaire depuis ses débuts en 2003, s'est dit satisfaite des efforts des dix dernières années.

Au-delà des réussites individuelles, certains dirigeants autochtones veulent que la province exige, à l'instar d'autres provinces, que l'on enseigne à tous les élèves l'histoire, les valeurs et la culture des Premières Nations, des Métis et des Inuits. «Le problème en Ontario, c'est que l'histoire des Métis demeure en grande partie inconnue», a déclaré M. Lipinski de la Métis Nation of Ontario. Bien qu'il soit ravi que l'on ait distribué dans les écoles 500 trousses métisses conçues par son organisme avec le financement du Ministère, selon lui, tous les élèves devraient parfaire leurs connaissances sur une circonscription qui constitue le tiers de la population autochtone de l'Ontario.

Les dirigeants des Premières Nations sont du même avis en ce qui a trait à l'enseignement des traités et autres faits historiques. «Cela devrait être obligatoire, de déclarer Marianna Couchie, chef de la Première Nation de Nipissing, en périphérie de North Bay.

Entre-temps, les autorités scolaires des écoles sont satisfaites des petites victoires qui ont été remportées. À Princess Anne, Kathy Dokis-Ranney a été applaudie pour avoir organisé cet événement sans directives du conseil scolaire. «Cela démontre que les écoles se sentent plus à l'aise.»

Vous trouverez plus de ressources sur ce sujet passionnant à pourparlerprofession.oeeo.ca.

DE LISA VAN DE GEYN

Tirez profit de votre pause



Il est à peine midi et vous vous sentez léthargique? Voici quelques astuces pour refaire le plein d'énergie pendant vos pauses.

endant la journée d'école, quand elle peut profiter d'une pause sans avoir à superviser les élèves dans la cour, Arzana Irani, EAO, se rendre aux toilettes, prend une collation ou se repose. Toutefois, l'enseignante de 5^e année de la William Armstrong Public School de Markham finit souvent par s'attaquer à sa liste de choses à faire. «Pendant ce temps, je me prépare pour la période suivante ou j'aide des élèves qui en ont besoin. Si je suis vraiment bien organisée, chaque minute libre me permet de faire de la correction», ajoute M^{me} Irani.

À l'instar de M^{me} Irani. Brianne Buckman, EAO, ne s'arrête pas quand ses élèves sont à la récréation. «Présentement, toutes mes périodes de préparation et mes récréations servent à chorégraphier le spectacle de l'école, précise l'enseignante de 2º année de la Netivot HaTorah Day School de Thornhill. J'aimerais parfois pouvoir vérifier ma boîte vocale et me reposer ou discuter avec mes collègues de sujets qui ne touchent pas à l'enseignement. Quand je peux ainsi profiter de ma récréation, je l'apprécie encore plus. D'ailleurs, cela m'aide à recharger mes batteries pour continuer à donner le maximum de moi-même en classe.»

Si les pauses vous fatiguent plus qu'elles ne vous reposent, voici quelques conseils pratiques qui vous permettront de faire le plein d'énergie.

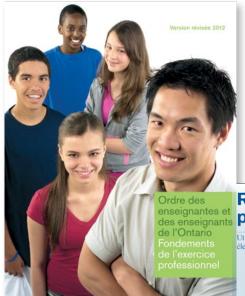






NOS PUBLICATIONS FAIRE LE TRAVAIL POUR VOUS!

VOUS POUVEZ EN TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT PLUS DE 45. DONT :



Fondements de l'exercice professionnel

Recommandation professionnelle

Ordre des enseignantes et des enseignants professionnelle

Utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux



Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion

Le conseil de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a approuvé la présente recommendation professionnelle le 23 février 201

La présente recommanciation vise tous les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignantes de l'Ortat deut, pur exemple, les enseignantes et enseignants, les conseillers et conseillers pédagogiques, les directions d'école et directions adjointes, les agentes et agents de supervision. Les directions et directions de l'éducation et les membres qui occupent un poste ailleurs qu'au se d'un conseil soule. Ontario College of Teachers Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

- → Une mine de renseignements pour votre carrière
- → Des nouvelles importantes et de l'information sur votre adhésion
 - → Des rapports et des documents de recherche
 - → Des dépliants sur le processus d'enquête et d'audience
- → De l'information sur les cours de perfectionnement professionnel

Vous trouverez les publications à oeeo.ca → Membres → Ressources

Pour obtenir une copie imprimée, téléphonez à notre Service à la clientèle au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222.

Quelle était la situation des nouveaux enseignants en 2012? Lisez notre sondage pour le savoir.

TRANSITION

e taux de chômage des enseignantes et enseignants en première année de carrière a de nouveau augmenté en 2012. Davantage de diplômés de l'Ontario que par le passé ont quitté la province en quête d'un poste en enseignement. Par ailleurs, les écoles privées de l'Ontario offrent une voie d'accès de plus en plus prisée à une carrière en enseignement pour les nouveaux diplômés.

D'après les résultats du dernier sondage sur la transition à l'enseignement, le taux de chômage des enseignants en première année de carrière est passé de 7 p. cent en 2008 à 37 p. cent en 2012. Un diplômé sur 3 en deuxième année de carrière qui s'est trouvé un emploi comme enseignant pendant l'année scolaire 2011-2012 dit avoir été sousemployé, n'ayant souvent décroché qu'une place sur les listes de suppléance.

Les diplômés des programmes en français continuent d'avoir plus de succès sur le marché du travail que leurs pairs des programmes en anglais. Cependant, le sondage de 2012 a révélé que leur situation d'emploi s'est détériorée. Plus de la moitié des diplômés de 2011 des programmes de l'Université Laurentienne et de l'Université d'Ottawa ont affirmé qu'ils étaient sans emploi (22 %) ou sous-employés (33 %) pendant l'année

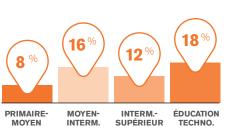
scolaire 2011-2012. De plus, seulement 1 sur 7 d'entre eux a trouvé un poste régulier en enseignement au cours de sa première année dans la profession.

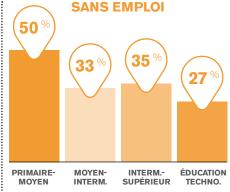
Parmi les enseignants anglophones et francophones en première année de carrière, 1 sur 8 vivait à l'extérieur de l'Ontario au moment du sondage. Toutefois, ceux qui ont quitté la province ont beaucoup mieux réussi que les autres, comme en fait foi le taux de postes réguliers beaucoup plus élevé.

Un diplômé sur 10 enseigne dans une école privée. De ce groupe, il y en a plus qui ont réussi à décrocher un poste régulier que ceux qui enseignent dans

SITUATION D'EMPLOI EN 2011-2012

POSTE RÉGULIER





SOUS-EMPLOI 32 % PRIMAIREMOYENINTERM.SUPÉRIEUR SUPÉRIEUR TECHNO.



DAVANTAGE DE DIPLÔMÉS
DE L'ONTARIO QUE PAR LE PASSÉ
ONT QUITTÉ LA PROVINCE EN QUÊTE
D'UN POSTE EN ENSEIGNEMENT.

Je cherche activement un emploi dans un conseil scolaire depuis trois ans.

J'ai postulé auprès de cinq conseils scolaires, mais on ne m'a même pas téléphoné pour une entrevue en vue d'une inscription sur une liste de suppléants. J'étais consciente que le marché de l'emploi était difficile pour les enseignantes et enseignants, mais la situation est tout simplement ridicule.

DIPLÔMÉE DE 2009, RÉGION DU GRAND TORONTO

À PROPOS DU SONDAGE

Le sondage sur la transition à l'enseignement a été mené auprès des nouveaux diplômés en enseignement au cours de l'année scolaire 2011-2012 et porte sur l'intégration et l'expérience des diplômés des programmes en enseignement de 2002 à 2011 et des enseignants nouvellement arrivés en Ontario qui ont été formés à l'extérieur de la province et ont obtenu l'autorisation d'enseigner en 2010 et en 2011. Un sondage en ligne a été distribué à de larges

FRANK MCINTYRE

le système scolaire financé par les fonds publics de l'Ontario.

Plus du quart des nouveaux diplômés ontariens ont trouvé du travail hors de la province ou dans une école privée de l'Ontario.

Et près de la moitié ont trouvé un poste régulier à l'extérieur du système scolaire financé par les fonds publics de la province.

Les taux de chômage et de sousemploi sont élevés pour les enseignants de tous les cycles. Seule une poignée d'enseignants en première année de carrière décroche un poste régulier. Ceux qualifiés pour enseigner aux cycles primaire et moyen font face au marché

de l'emploi le plus engorgé, 50 p. cent d'entre eux n'ayant même pas pu trouver de la suppléance quotidienne durant la première année.

Au fur et à mesure que le marché de l'emploi en enseignement s'est resserré, plus de diplômés ont trouvé du travail dans d'autres domaines. Près de 1 enseignant sur 3 en première année de carrière et 2 enseignants sur 3 n'ayant pu se trouver un poste en enseignement ont déclaré avoir un emploi dans un autre domaine.

Les résultats du sondage de 2012 ont révélé que les pédagogues en début de carrière attendent encore plus longtemps pour décrocher un poste en enseignement. Ainsi, 7 enseignants sur 10 en première année de carrière ont indiqué qu'ils étaient sans emploi ou sous-employés durant l'année scolaire 2011-2012. Plus de la moitié des pédagogues en troisième année de carrière ont affirmé qu'ils n'avaient pas enseigné autant qu'ils l'auraient voulu. Même en cinquième année de carrière, 1 enseignant sur 3 a affirmé être toujours sous-employé.

La situation s'est détériorée pour les enseignants néo-canadiens. Près de 4 sur 5 d'entre eux ont rapporté qu'ils n'avaient pu trouver d'emploi, pas même de la suppléance à la journée.

DES ENSEIGNANTS SANS EMPLOI



J'ai envoyé plus de 300 demandes pour

plus nordiques.

enseigner les sciences,

les mathématiques et le français langue seconde partout au Canada, y compris dans les régions

ENSEIGNE DANS UNE ÉCOLE PRIVÉE



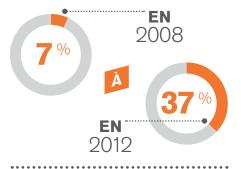
28 p. cent. Les marges d'erreur du sondage sont

DIPLÔMÉE DE 2011 D'UN PROGRAMME **DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS SPÉCIALISÉE EN** SCIENCES ET SOUS-EMPLOYÉE, EST **DE L'ONTARIO**

de 2,6 à 5 points de pourcentage, soit un taux d'exactitude de 19 fois sur 20.

Le sondage sur la transition à l'enseignement a été rendu possible grâce à une subvention du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Ce rapport

LE TAUX DE CHÔMAGE DES ENSEIGNANTS EN PREMIÈRE ANNÉE DE CARRIÈRE EST PASSÉ DE





échantillons de ces groupes d'enseignants. En tout, 4 717 membres ont répondu au sondage. Les taux de réponse ont varié entre 20 et 34 p. cent, soit un taux de réponse moyen de

ne reflète pas nécessairement les politiques, opinions et exigences du Ministère.

Les rapports du sondage de 2012, y compris le rapport sur les diplômés des programmes en français, sont affichés dans notre site à oeeo.ca.





2052

INSPIRER LA CONFIANCE AU PUBLIC

La conférence de l'Ordre de 2012 a rassemblé des pédagogues et des organismes de réglementation pendant trois journées stimulantes. En voici les faits saillants.

DE HELEN DOLIK

odi Richardson, EAO, n'a pas hésité à s'inscrire à la conférence de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, *Inspirer la confiance au public*, où les leaders du monde de l'éducation et de la réglementation ont discuté de sujets d'actualité stimulants et touchants.

«Cette conférence a été l'une des meilleures auxquelles j'ai assisté, a affirmé M^{me} Richardson, de retour à Toronto depuis peu après avoir enseigné à Taïwan et à Dubaï. Les séminaires étaient intéressants et instructifs. Les conférenciers connaissaient bien leur matière et ont proposé des nouvelles perspectives sur un éventail de thèmes. Étant donné que l'organisme qui nous représente avait choisi les orateurs, c'était l'occasion rêvée de me renseigner sur les tendances actuelles et les changements en éducation dans la province.»

 M^{me} Richardson a continué de se perfectionner en suivant des cours menant à une qualification additionnelle. Néanmoins, elle cherchait un autre type de renseignements : des réponses et des conseils qu'on ne peut trouver dans internet. «Stephen Lewis a prononcé un discours des plus inspirants sur les droits de la







personne, l'environnement et le pouvoir qu'ont les enseignantes et enseignants de faire une différence. Son discours m'a rappelé la raison pour laquelle j'ai choisi de faire carrière en enseignement; "L'union fait la force".»

M^{me} Richardson a rencontré des personnes formidables provenant de partout au Canada avec qui elle a échangé des renseignements, des connaissances et des conseils précieux. «Je remercie l'Ordre d'avoir organisé une conférence aussi bien réussie.

J'ai hâte de participer à la prochaine, en 2014», a-t-elle ajouté.

La conférence de l'Ordre, qui a eu lieu du 21 au 23 novembre à l'hôtel Sheraton Centre de Toronto, a mis en vedette Stephen Lewis, commentateur sur les affaires sociales et les droits de la personne parmi les plus influents au Canada, et Wendy Mesley, journaliste et animatrice primée de la télévision.

La conférence a réuni 235 participants provenant de partout au Canada, et même du Japon et de l'Angleterre. Des 24 ateliers organisés, six ont été présentés en français et 18, en anglais. Les conférenciers ont abordé les trois thèmes suivants : réglementation professionnelle, agir dans l'intérêt du public, et recherches et pratiques efficaces en matière de formation à l'enseignement.

Ateliers divers

Les ateliers suivants ont été les plus populaires : Rapport LeSage : Recommandations pour une autoréglementation efficace et transparente; Quand le Boom fait face à son Écho; And Nobody Came to the Funeral: The Quiet Death of the B.C. College of Teachers (1988–2011); et On Thin Ice: Maintaining Professional Boundaries.

En mars dernier, l'Ordre a accueilli Nana Kodama, professeure adjointe de l'Université Shiga, au Japon. M^{me} Kodama mène une recherche sur la formation à l'enseignement dans le contexte multiculturel de l'Ontario. Elle est revenue en novembre pour participer à la conférence. «Je suis particulièrement intéressée à la façon dont le système d'éducation canadien et les enseignants acceptent les élèves de milieux culturels différents. Dans les écoles du Japon, le nombre d'élèves provenant de familles immigrées augmente rapidement, a expliqué M^{me} Kodama. J'ai grandement apprécié la conférence.» L'atelier Diversité, équité et inclusion : les pierres d'assise d'une école pour tous lui a permis d'explorer une nouvelle théorie sur l'inclusion dans la salle de classe.

Des participants ravis

Rachel Dubsky, enseignante britannique, est venue d'Angleterre pour prendre part à la conférence et pour recueillir des renseignements pour sa thèse doctorale sur les limites professionnelles dans les relations entre élèves et enseignants. Elle est arrivée le mercredi et a repris l'avion trois jours plus tard, son cahier plein de notes sténographiées. A priori, l'atelier On Thin Ice: Maintaining Professional Boundaries avait attiré son attention sur la conférence. «Je suis très heureuse d'être venue. Cela en a



CHANGER LE MONDE

Humanitaire de renom, **Stephen Lewis** a prononcé un discours stimulant à la conférence de l'Ordre. Ancien diplomate, M. Lewis a parlé avec éloquence et conviction de l'importance des écoles pour les enfants, de la valeur de la profession enseignante, de la lutte pour l'égalité des sexes, de la pauvreté et des changements climatiques.

Un parcours exceptionnel

M. Lewis est professeur émérite de l'Université Ryerson, à Toronto. Il est président du conseil de la Fondation Stephen Lewis au Canada, vouée à faire reculer le VIH/sida en Afrique. Il a été ambassadeur du Canada aux Nations Unies et émissaire spécial des Nations Unies pour le VIH/sida en Afrique.

Dans les années 1990, M. Lewis a coordonné une étude sur les conséquences des conflits armés sur les enfants. «Ce qu'un enfant désire le plus, qu'il soit dans un conflit ou qu'il en sorte, c'est une école, a-t-il dit. C'était fascinant! Partout où nous sommes allés, du Cambodge au Rwanda et de la Colombie aux Balkans, c'est ce que les enfants nous ont dit.»

Il a parlé de la force et de la valeur de l'enseignement, et ce que signifient les écoles pour les enfants. «Ils veulent aller à l'école non seulement parce qu'ils aiment apprendre, mais aussi parce qu'ils y trouvent un sentiment de solidarité avec leurs camarades.»

De 1963 à 1978, M. Lewis a été membre élu de l'Assemblée législative de l'Ontario. En 1970, il est devenu le chef du Nouveau Parti démocratique de l'Ontario et, quelques années plus tard, a dirigé l'Opposition officielle. Il a été nommé compagnon de l'Ordre du Canada, le plus grand honneur soulignant l'œuvre d'une vie au Canada.

Des conseils pour l'Ordre

Pendant son discours, M. Lewis a encouragé l'Ordre à accroître sa présence et à unir sa voix à celle des autres pour se faire entendre. «Il serait très bon pour l'Ordre d'avoir une voix très respectée et de mousser son image : être controversé, mais à bon escient; pas antagoniste, pas comme moi; seulement persuasif.»

Pour conclure, il a souligné l'importance de l'enseignement. «Je ne peux imaginer d'activité plus noble que l'enseignement et l'éducation. Il s'agit, en définitive, de l'élément vital d'une société.»

Un message qui tombe à point nommé

Son discours a suscité un tonnerre d'applaudissements. «Il est foncièrement honnête, incroyablement éloquent, énormément respectueux et entièrement accessible : une grande source d'inspiration, a déclaré Michelle Cader, EAO, productrice de ressources pédagogiques en ligne.

«En fin de compte, il nous a conseillé vivement de nous renseigner et de renseigner nos élèves sur les enjeux les plus urgents : l'égalité des sexes, la pauvreté et les changements climatiques. Bref, un appel à l'action.»

Une question de confiance

La confiance : En qui avons-nous confiance? Qui l'a perdue? Pourquoi espérer la rétablir?

Journaliste et animatrice primée de la télévision, **Wendy Mesley** a tissé habilement un fil de confiance dans la trame de son allocution de clôture à la conférence de l'Ordre. Les enseignants, les organismes de réglementation et les journalistes occupent une place spéciale et privilégiée, a-t-elle déclaré. «Le public nous a accordé sa confiance, à la condition que nous nous appliquions à suivre les règles de déontologie, à agir de façon professionnelle et à nous en montrer dignes. Nous avons intérêt à collaborer aux vérifications faites sur notre autorité.»

M^{me} Mesley anime l'émission de nouvelles primée *The National* de CBC-TV, diffusée le dimanche. Elle a aidé à créer l'émission *Undercurrents* de CBC, qu'elle a animée et qui examine le monde des médias et du marketing, et a également été coanimatrice de l'émission primée *Marketplace* de CBC News. M^{me} Mesley a gagné trois prix Gémeaux pour son travail à *Marketplace* et *Undercurrents*.

Vive d'esprit et franche, elle a raconté des anecdotes touchant des enjeux personnels et mondiaux : la corruption en politique, les marketeurs qui ciblent et sexualisent les adolescents et le scandale de la presse en Grande-Bretagne.



«La confiance est brisée dans presque toutes les institutions», a déclaré M^{me} Mesley. Nommant des éditeurs, des prêtres, des politiciens et des athlètes. Toutes ces institutions nous ont déçus.

«Nous voulons revivre les jours où l'on pouvait faire confiance à son voisin. Nous voulons faire confiance aux institutions sur lesquelles nous comptons... Comme vous le savez, vous êtes l'une de ces institutions.»

M^{me} Mesley a discuté de son diagnostic de cancer du sein et de sa décision d'en parler en public. Elle a été surprise d'apprendre que 90 à 95 p. cent des cancers du

sein n'ont aucun lien génétique et a souligné que «le cancer n'est pas une maladie de personnes âgées».

Joan Rossitter, EAO, enseignante au secondaire pour le Dufferin-Peel Catholic District School Board, est d'avis que le mot de la fin de M^{me} Mesley était rafraîchissant et franc. «Son allocution était divertissante, tout en étant sincère et intense, a-t-elle dit. Selon moi, on ne peut être enseignant à moins de faire preuve d'intégrité.»

M^{me} Rossitter a dit qu'elle a beaucoup appris sur l'Ordre à la conférence. «La conférence m'a aidée à comprendre qu'il sert et protège les membres de la profession, le public et les enfants dont nous avons la responsabilité. Il faut partir d'une conférence avec le sentiment d'avoir été inspiré, avec des idées neuves et convaincu de sa mission. C'est ce que je ressens aujourd'hui.»



valu vraiment la peine!», a affirmé M^{me} Dubsky.

Les membres du conseil Marie-Louise Chartrand, Mary Lou Mackie, EAO, et Monique Châteauvert ont également assisté à la conférence. «J'ai souvent l'occasion de participer à de telles conférences et elles comblent rarement mes attentes à ce point, a affirmé M^{me} Châteauvert. Le choix des conférenciers et des thèmes ainsi que la qualité de la planification ont été tels que je me souviendrai avec plaisir de cet événement informatif et stimulant.»

Denis Chartrand, EAO, chef régional (Ottawa) du ministère de l'Éducation de l'Ontario, a suivi des ateliers en français et en anglais. Selon lui, la conférence a été menée avec brio et suffisamment de temps a été accordé pour favoriser le réseautage. «L'Ordre mérite des félicitations. Dès mon arrivée au bureau des inscriptions, on m'a parlé en français. L'Ordre prend toujours soin de communiquer avec ses membres en français et en anglais. On se sent bienvenus», a indiqué M. Chartrand, directeur de l'éducation et ancien enseignant ayant 37 ans d'expérience en éducation.

Conseillère scolaire au Simcoe County District School Board à Orillia et participante à la conférence pour la première fois, Debra Edwards a vécu une excellente expérience. «J'ai parlé avec plusieurs participants, des enseignants et des administrateurs. Quelle journée enrichissante!»

Des représentants de divers organismes de réglementation de l'Ontario et du Canada se sont rencontrés à la conférence. «C'était l'occasion de partager maintes opinions et idées sur la réglementation avec d'autres professionnels», a déclaré Bill Hill, chef des affaires réglementaires de l'Institute of Chartered Accountants of Saskatchewan.

Camille Naranjit, EAO, enseignante pour l'Hamilton-Wentworth District School Board, a assisté à la conférence pour en savoir plus sur le rapport LeSage, la réglementation et les méthodes d'enseignement efficaces. «Je tiens énormément à rester informée dans l'exercice de ma profession, dit-elle. Je suis venue faire du réseautage et rencontrer des pédagogues des quatre coins de la province.» Elle encourage les autres professionnels de l'enseignement à participer à la conférence pour y puiser de nouvelles idées.

Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint de l'Ordre et président de la conférence, a clôturé la conférence en disant : «Au plaisir de vous revoir en 2014.»

UNE APPROCHE GAGNANTE

Un directeur adjoint d'Ottawa, convaincu que chaque enfant est destiné à de grandes choses, s'est rendu à la conférence de 2012, *Inspirer la confiance au public*, où l'Ordre a reconnu ses réalisations.

Philip Capobianco, EAO, directeur adjoint à la Notre Dame High School d'Ottawa, est le premier lauréat du prix Inspirer la confiance au public. Le prix, d'une valeur de 1 000 \$, a été présenté à une personne qui œuvre dans le secteur de l'éducation publique en Ontario et qui a grandement favorisé la confiance du public dans le système d'éducation de la province.

M. Capobianco s'est dit honoré et privilégié d'accepter ce prix. «Je fonde ma philosophie de leadership sur la conviction que chaque enfant inscrit dans une école de l'Ontario exploitera son plein potentiel. En tant que leaders en éducation, nous avons l'obligation d'aider ces jeunes gens à accomplir de grandes choses, a-t-il affirmé. La directrice de mon école et les enseignants chevronnés de la Notre Dame High School m'inspirent tous les jours. Grâce à leurs gestes, les relations sont saines, des pratiques réparatrices sont adoptées, l'enseignement est précis, l'apprentissage est engageant et le progrès de tous les élèves est évident. J'accepte ce prix au nom des enseignantes et enseignants ontariens de toute la province.»

M. Capobianco a reçu le prix de la conférence de l'Ordre le 22 novembre dernier, à l'hôtel Sheraton Centre de Toronto. L'auditoire a visionné une vidéo sur l'influence qu'a eue M. Capobianco sur les élèves et le personnel de l'école. Jetez-y un coup d'œil à **bit.ly/118hSvW**.

Réalisations personnelles et professionnelles

M. Capobianco incarne les valeurs du prix dans sa vie personnelle et professionnelle.

Il y a quatre ans, il a sauvé la vie d'un élève de 15 ans. Kayetan avait été heurté par une automobile alors qu'il doublait un autobus sur sa bicyclette. M. Capobianco s'est précipité vers la scène de l'accident et, en gardant l'élève éveillé jusqu'à l'arrivée des services médicaux d'urgence, il lui a épargné des blessures potentiellement fatales. Heureusement, Kayetan n'a subi que des blessures mineures. Le service de police d'Ottawa a rendu hommage à M. Capobianco en lui décernant un certificat de mérite.

Dans son rôle de directeur adjoint, M. Capobianco a travaillé très fort pour étendre la littératie à l'ensemble du curriculum – une de ses plus importantes réalisations. Pendant plusieurs années, il a présidé la Cross-Curricular Literacy Professional Learning Community, ce qui a contribué à un engagement soutenu de l'école et à de meilleurs résultats aux examens de l'OQRE.



M. Capobianco rencontre des enseignants et l'équipe de réussite des élèves afin de générer des idées pour responsabiliser les apprenants à risque. La mère d'un garçon autiste a dit que son fils a maintenant suffisamment confiance en lui pour poursuivre une carrière dans le cinéma. Elle a remercié M. Capobianco pour sa patience, son enthousiasme et son leadership remarquable.

Les fins de semaine, M. Capobianco s'arrête chez Tim Hortons pour prendre les pâtisseries de la veille et les livrer à l'Ottawa Mission, organisme caritatif qui donne de la nourriture aux plus démunis. En 2009, il a reçu le Prix de bâtisseur communautaire de Centraide (Ottawa). Il appuie également l'initiative Adoptez une route en encourageant les élèves à garder le quartier propre et sécuritaire. Les ordures ont presque entièrement disparu des rues.

«Proposer un modèle d'équité, de transparence et d'honnêteté; honorer la dignité humaine; promouvoir la justice sociale; agir de façon responsable, morale et professionnelle : ce sont là les piliers de l'enseignement en Ontario, a affirmé Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint de l'Ordre. Les normes que les professionnels de l'enseignement respectent et auxquelles s'attend le public.»

Ecoutez Stephen Lewis

«On veut aller à l'école!»

C'est ce que des enfants de pays en guerre d'un bout à l'autre du monde ont dit à l'humanitaire Stephen Lewis, qui a prononcé l'allocution d'ouverture de la conférence de l'Ordre l'automne dernier. Mais leurs raisons sont probablement différentes de celles auxquelles vous songez. Écoutez ce que ces enfants ont dit à M. Lewis et ce qu'il avait à dire sur l'éducation publique, les controverses et le rôle de l'Ordre. Visitez le http://youtu.be/mZh5QocKLec.

ORGANISATION ET PRODUCTIVITÉ AU BOUT DES DOIGTS

Chantal St-Amour, EAO, a créé *Itinéraire au marché du travail* (IMT), un milieu organisé qui favorise la productivité de ses élèves.

DE DIANNE PAQUETTE-LEGAULT, EAO



DÉFIS Comment amener les élèves à mieux s'organiser, à éviter de perdre leurs travaux ou leurs présentations multimédias et à produire des textes lisibles.

SOLUTIONS Utiliser les outils de productivité qu'offre le portail web bureautique **Acrobat.com**: l'organisateur de fichiers Workspaces, le traitement de texte Buzzword et le logiciel de présentations multimédias Presentations. L'interface est

facile à utiliser et les fichiers sont sauvegardés automatiquement et accessibles en ligne.

La classe utilise les outils à raison d'une ou deux périodes par jour, et ce, dans différentes matières, dont le français, l'anglais et l'histoire.

Workspaces permet à l'enseignant de créer un espace de travail pour faire circuler les dossiers entre lui et ses élèves. Tous les fichiers y sont créés et VOUS POUVEZ LE FAIRE AUSSI

II faut:

- Un ordinateur pour l'enseignant et un ordinateur pour chaque élève (si possible), dans la classe ou au laboratoire d'informatique
- Une adresse électroniqe pour l'enseignant et chaque élève
- Un compte Acrobat.com pour l'enseignant et chaque élève
- Accès sans fil à l'internet ou pour chaque poste de travail, selon le cas
- Un tableau blanc interactif (optionnel, pour la projection des présentations multimédias)
- Une station de chargement d'ordinateurs portables

Étapes:

- Créer le compte gratuit
 Acrobat.com de l'enseignant qui
 en devient l'administrateur
- Créer le compte gratuit
 Acrobat.com de chaque élève
 (cette étape se fait à la maison avec le consentement des parents si les élèves ont moins de 13 ans)
- Créer une liste d'utilisateurs à partir des adresses électroniques des élèves
- S'assurer du bon fonctionnement de l'équipement
- Présenter aux élèves le fonctionnement de chaque outil de productivité avant son utilisation

sauvegardés. Il est donc facile pour l'enseignant et les élèves de s'y référer.

Buzzword permet aux élèves d'écrire leurs textes grâce au traitement de texte en ligne collaboratif. La classe utilise trois options de partage de dossiers: coauteur, réviseur et lecteur. En tant que réviseur, l'enseignant peut insérer des commentaires dans les travaux de ses élèves et, comme coauteur, il peut les corriger. Parmi ses nombreuses fonctions,

CONSEILS UTILES: Les outils de productivité peuvent répondre à différents besoins en fonction des défis que doivent relever les élèves. Une fois qu'il a cerné leurs besoins, l'enseignant peut présenter un outil à la fois et s'assurer que ses élèves maîtrisent bien son fonctionnement avant de présenter le prochain.

Buzzword permet d'exporter des fichiers de différents formats, dont PDF.

Presentations est utilisé pour réaliser des présentations multimédias (une alternative à PowerPoint) et est accessible en ligne en tout temps. Il est maintenant impossible de recourir à l'excuse d'avoir oublié sa clé USB!

LEÇONS RETENUES Les outils de productivité offerts par Acrobat donnent une plus grande autonomie aux élèves et favorisent leur réussite. «Les élèves ont tout à portée de la main, qu'ils soient à l'école, à la maison ou ailleurs dans le monde, du moment qu'ils ont un accès à l'internet», précise M^{me} St-Amour. Quant aux parents, il leur suffit d'avoir accès au compte **Acrobat.com** de leur enfant pour suivre leurs progrès.

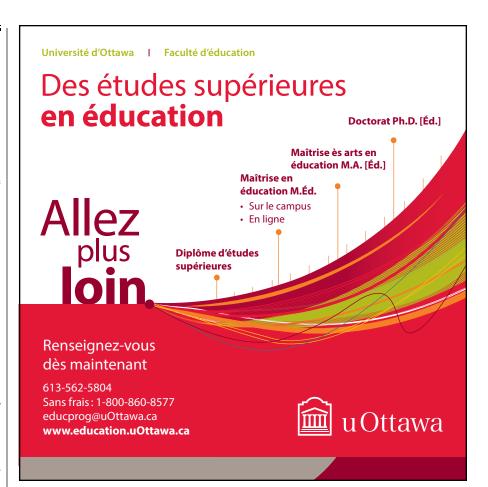
OBSERVATIONS Depuis qu'ils utilisent **Acrobat.com**, les élèves sont mieux organisés. Ils ne perdent plus leurs travaux ni leurs présentations.

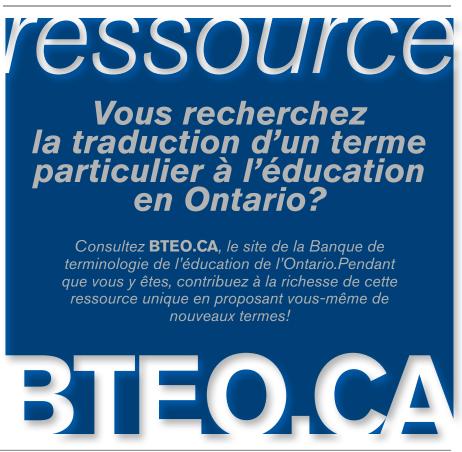
«Grâce à ces outils, les élèves sont plus autonomes, plus motivés et plus confiants», a constaté M^{me} St-Amour. Elle a également remarqué qu'ils sont prêts à s'entraider. «Cette façon de travailler favorise le partage de connaissances entre les élèves. Si un élève dit qu'il ne sait pas comment faire, il y a fort à parier qu'un autre lui offrira son aide. Cela crée des liens entre les élèves et les valorise.»

L'enseignante note que les outils sont peu coûteux et faciles à utiliser. N'importe quel enseignant peut s'en servir sans engager de dépenses pour son école.

Acrobat.com lui a également permis de centraliser tous les liens vers les sites internet que visitent les élèves. Qui plus est, les élèves utilisent très peu de papier et de crayons, ce qui fait que cette classe pose un important geste écologique.

La prochaine étape consistera à créer un espace de travail pour l'ensemble de la classe, de sorte que les élèves puissent consulter les travaux affichés par leurs camarades de classe sans toutefois avoir l'autorisation de les modifier.





lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à professionallyspeaking.oct.ca → Resources → Reviews. Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousses de classe. Communiquez avec Lesley Stevens par téléphone au 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 689, ou par courriel à biblio@oeeo.ca.

Amandine adore la cuisine! DE DIYA LIM. ILLUSTRATIONS DE GENEVIÈVE KOTE



Ce livre a remporté le prix littéraire Henriette-Major 2011. C'est une histoire qui captive tant les garçons que les filles et qui offre de multiples sujets à explorer en salle de classe.

Utilisé lors de séances de lecture aux élèves, il devient l'occasion parfaite de faire de l'imagerie mentale. De plus, étant donné que l'histoire se passe dans une boulangerie-pâtisserie, on découvre les termes justes pour décrire nos pâtisseries préférées. Quelle belle

façon d'enrichir le vocabulaire de nos élèves venant de foyers exogames! C'est aussi un excellent choix comme premier roman en lecture autonome. La typographie, de grande taille, est bien espacée, et les chapitres ne font qu'une dizaine de pages chacun. On en apprend davantage sur les métiers de pâtissier, de boulanger et d'entrepreneur, ainsi que sur le rôle que jouent les mathématiques dans ces carrières. C'est

ainsi que le personnage principal apprend à trier, à classer, à dénombrer, à mesurer et à calculer, tout en s'amusant à la boulangerie-pâtisserie de ses parents.

Enfin, on fournit de bons exemples de politesse et de service à la clientèle. Somme toute, je vous encourage à déguster ce petit roman rempli de bonnes leçons. Bon appétit!

Critique de **Sylvie Lamarche Lacroix**, EAO, enseignante de 2^e année et leader en littératie à l'école catholique St-Dominique, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, Timmins.

Amandine adore la cuisine!; Dominique et compagnie; Saint-Lambert; 2012; ISBN 978-2-89686-443-0; 110 p.; 9,95 \$, 514-875-0327 ou 1-800-561-3737; dominiqueetcie@editionsheritage.com; dominiqueetcompagnie.com

Fred Poulet enquête sur sa boîte à lunch

DE CAROLE TREMBLAY, ILLUSTRATIONS DE PHILIPPE GERMAIN



Il s'appelle Fred Poulet et il est détective. Avec son associé, un petit rongeur du nom de Blanc-Bec, il mène une enquête qui tourne autour du lavage de cerveau qu'a subi son père, surnommé «le patron». Dernièrement, celui-ci a décidé de ne servir à son fils-enquêteur que de la nourriture santé: du «mégagluant» lait de soya au goût de papaye, du pain 15 grains

archi-dur, de la confiture de betterave et d'autres produits indigestes, selon Fred. Mais qui ou quoi est responsable de ce lavage de cerveau? Fred soupçonne l'influence de la télévision, de l'infirmière de l'école ou même de sa grandmère. Charlotte, une camarade de classe végétarienne dont les parents sont actuellement à un congrès sur le tofu à Oslo, l'accompagne dans ses recherches.

Des mésaventures s'ensuivent : il se brûle en ouvrant à la vapeur une lettre de l'infirmière à son père; en repassant la lettre gondolée par la vapeur il y met le feu, et ainsi de suite. Mais le mystère est bientôt résolu et Fred, le patron et Blanc-Bec se régalent autour d'un bon bol de spaghettis à la sauce tomate.

Ce petit polar pour les 7 à 9 ans fait partie d'une série qui inclut *Fred Poulet enquête sur un microbe* et *Fred Poulet enquête sur une chaussette*, ainsi que d'autres titres où figure le détective intrépide. Drôle, déjanté, avec des dessins loufoques, il est sûr de faire rigoler les élèves et leur enseignant. Irrésistible!

Critique de **Rochelle Pomerance**, responsable de la présente rubrique.

Fred Poulet enquête sur sa boîte à lunch;

Dominique et compagnie; Saint-Lambert; 2010; ISBN 978-2-89512-472-6; 48 p.; 9,95 \$; 514-875-0327 ou 1-800-561-3737; dominiqueetcie@editionsheritage.com; dominiqueetcompagnie.com

Libérons l'assiette de nos enfants! DE LAURENCE HAURAT ET LAURA ANNAERT



La nutrition chez les enfants est un sujet qui préoccupe les parents dès l'arrivée d'un nouveau-né. L'éducation au sujet de la nutrition est devenue l'affaire de tous. Mais par où commencer? *Libérons l'assiette de nos enfants!*, une publication qui nous arrive de France, propose aux parents un point de départ à la compréhension de l'alimentation des enfants de 3 à 10 ans.

Rédigée par une psychologue nutritionniste ainsi qu'une

maman-chef et présentée sous forme de dictionnaire, cette ressource offre au lecteur un moyen facile et rapide de repérer l'information voulue.

Les deux spécialistes-auteures participent à divers projets liés à la nutrition et à l'alimentation en France. Les lecteurs percevront quelques différences terminologiques, mais elles ne nuisent pas du tout à la compréhension. En somme, cette ressource harmonise les points de vue de deux spécialistes et se veut un outil rassurant pour les parents vivant des conflits reliés à l'alimentation. Les trente recettes offertes en annexe semblent assez simples et pourraient développer chez l'enfant une affinité pour la cuisine qui dépasse l'habituel.

Critique de **Tyanna Hunt**, EAO, enseignante de 7° et 8° année à l'école secondaire publique L'Héritage, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, Cornwall.

Libérons l'assiette de nos enfants!; La Martinière; Paris; 2010; ISBN 978-2-7324-4267-9; 304 p.; 37,95 \$; Dimedia; 514-336-3941; general@dimedia.qc.ca; **dimedia.com**

Déjouer les allergies alimentaires, 2e éd.

DE MARIE-JOSÉE BETTEZ ET ÉRIC THÉROUX, PHOTOGRAPHIES DE CATHERINE CÔTÉ



Les auteurs, parents d'un enfant victime d'allergies graves dès son plus jeune âge, abordent ce sujet avec force détails : la définition et les symptômes bien sûr, mais aussi les principaux allergènes alimentaires et leurs substituts, ainsi que la prévention et le traitement des allergies. L'ouvrage

renferme un lexique de la cuisine et de l'allergie et une liste des familles d'aliments, puisqu'il est possible d'être allergique et de réagir également à un ou à plusieurs aliments de la même famille (allergies croisées). Il compte en outre 200 recettes pour petits et grands, gourmands et gourmets, illustrées de photographies.

Cette publication constitue à coup sûr un levain aux programmes d'alimentation en place dans les écoles et les garderies de la province. C'est aussi une aide précieuse à l'application de la *Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles*, lancée en janvier 2010 par le ministère de l'Éducation de l'Ontario afin de renforcer l'accessibilité des élèves aux aliments les plus sains.

Les auteurs ont su faire des allergies, réalité synonyme de stress et de privation, une source de dépassement de soi et de bonheur à partager en famille et avec des amis.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape**, EAO, enseignant de français, 11° et 12° année, au Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde, Toronto.

Déjouer les allergies alimentaires; Québec Amérique; Montréal; 2011; ISBN 978-2-7644-1283-1; 29,95 \$; Québec Amérique; Prologue; 450-434-0306 ou 1-800-363-2864; prologue@prologue.ca; **prologue.ca**

FORUM DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

sur la démocratie parlementaire canadienne du 3 novembre au 8 novembre 2013

Date d'échéance 15 avril 2013

Une semaine sur la colline du Parlement... une expérience à vivre!

70 participants de tout le pays seront choisis de la maternelle au cégep, la plupart des frais sont payés, bourses disponibles

www.parl.gc.ca/profs 613-922-4793 ou 1 866 599-4999

www.parl.gc.ca/education

Programmes et produits pédagogiques

Le Parlement du Canada vous offre également plusieurs ressources pédagogiques.



- Matériel à télécharger du site Web
- ▶ Adaptées à tous les niveaux scolaires
- Séries de classe et trousses d'enseignant disponibles

All materials also available in English

Bien dans sa tête, bien dans sa peau - trousse d'intervention



La santé de nos jeunes reste une préoccupation pour les enseignants du secondaire. La promotion de bonnes habitudes de vie combinée à des activités éducatives intéressantes et amusantes ne peuvent que favoriser l'acquisition d'attitudes et de comportements sains concernant le corps, le poids, l'alimentation et l'activité physique.

Si vous souhaitez travailler cet

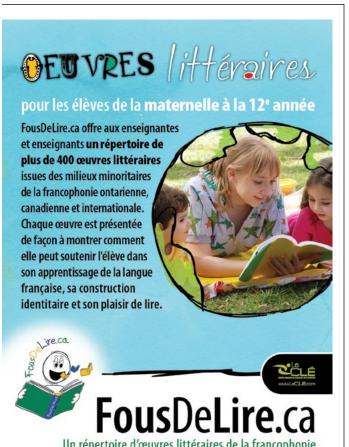
aspect chez l'adolescent afin qu'il se sente «bien dans sa tête, bien dans sa peau», vous voudrez vous procurer ce guide d'intervention. Et ce n'est pas une «mince» affaire! En deux tomes, on nous présente une façon préventive de parler d'une variété de questions liées à l'image corporelle.

«Le parcours sensationnel», par exemple, est une expérience interactive qui permet aux élèves d'explorer le monde des cinq sens afin de prendre conscience que l'acte de manger est sensoriel et émotionnel. Diverses façons de présenter les sujets aux élèves sont suggérées : leçons de groupe et événements à planifier. Tout y est et c'est bien fait! Ne reste qu'à prendre le temps...

Élaborées au Québec, les activités proposées concernent tout autant les ados de l'Ontario : curriculum d'éducation physique et santé, sciences humaines et sociales ou même français. Un projet qui répond à un besoin réel de nos jeunes!

Bien dans sa tête, bien dans sa peau; ÉquiLibre; Montréal; 1996; 435 \$; 1-877-270-3779; info@equilibre.ca; equilibre.ca

Critiques de **Julie Goulet**, EAO, enseignante en sciences familiales et EED à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, New Liskeard.





Je cuisine avec Romi

DE ROMI CARON

Voulez-vous motiver les enfants à pratiquer la lecture et le vocabulaire, la mesure et les fractions, ou à suivre des étapes? Et tout cela, en touchant, en sentant, en goûtant, en partageant! Voici la recette pour un succès assuré chez les

plus petits autant que chez les plus grands : des recettes simples pour développer les habiletés de base.

Douze petits conseils à l'adulte, qui pourra, grâce aux cuisiniers en herbe, se délecter de gaufres aux fruits au déjeuner, de tortillas aux saveurs du monde pour le dîner ou de bœuf en papillote pour le souper. Et enfin, quoi de plus typique en Ontario français que le gâteau aux bleuets et au sirop d'érable pour le dessert! Une quinzaine de repas sont proposés et offrent des expériences culinaires qui permettront de rendre ces moments passés avec les enfants joyeux, agréables et mémorables.

Les chefs de 6 à 12 ans apprécieront les photos d'enfants en action, ainsi que les recettes variées et faciles à suivre. Toutes les fêtes de l'année seront des occasions d'initier les enfants à la cuisine. Les muffins à l'orange seront irrésistibles à l'Halloween en octobre, tout comme les biscuits au chocolat à Noël en décembre ou la galette des Rois, en janvier!

Je cuisine avec Romi; Éditions Enfants Québec; Saint-Lambert; 2008; ISBN 978-2-92334-768-4; 48 p.; 19,95 \$; 514-875-0327 ou 1-800-561-3737; dominiqueetcie@ editionsheritage.com; dominiqueetcompagnie.com

Pas de noix pour Sara: une histoire sur... les allergies alimentaires

DE SYLVIE LOUIS. ILLUSTRATIONS DE ROMI CARON



Isolation, incompréhension, frustration. contraintes. Voilà ce à quoi les gens qui souffrent d'allergies font face dans leur quotidien. Pour Sara, cela

signifie renoncer à ses plats favoris et au gâteau à la fête d'anniversaire de son amie, et résister aux tentations.

Tous les stades de l'acceptation de sa nouvelle condition y passent : choc, colère, tristesse, acceptation. Ce récit intimiste montre à la fois comment Sara vit cette situation, mais aussi comment son entourage le vit et c'est ce qui confère toute sa richesse à l'histoire.

Grâce aux rencontres qu'elle fera (allergologue, autres enfants allergiques, gens de l'Association des allergies alimentaires) et à sa famille, Sara affrontera ses peurs, se rendra compte qu'elle n'est pas seule et finira par accepter sa situation. Le sujet des allergies alimentaires est traité avec beaucoup d'empathie et présenté de façon éducative. Une section informative destinée aux parents et aux pédagogues aborde plusieurs aspects inhérents aux allergies, dont gérer le raz-de-marée d'émotions, s'adapter à la situation et responsabiliser l'enfant. Un livre différent, humain, qui saura en toucher plus d'un.

Critique de Marie-Christine Payette, EAO, enseignante contractuelle et traductrice-réviseure, La Tuque.

Pas de noix pour Sara : une histoire sur... les allergies alimentaires; Éditions Enfants Québec; Saint-Lambert; 2009; ISBN 978-2-923347-73-8; 24 p.; 19,95 \$; 514-875-9612; enfantsquebec.com

La délicieuse année de Juliette la vedette de NATHALIE FREDETTE



La nourriture a toujours été un problème pour Juliette Marchand. On la surnommait d'ailleurs Juliette la boulette en raison de quelques kilos en trop. Elle, qui éprouvait plusieurs craintes face à

sa dernière année à l'école élémentaire. se retrouve au centre d'un inattendu tourbillon médiatique. Son école a été choisie pour participer à la célèbre émission de téléréalité Surprise du chef! et Juliette fait partie des candidats retenus pour ce concours. Si elle veut gagner les votes du public et le prix final – un voyage pour la destination de son choix –, elle se doit de trouver des recettes originales.

Avec ce roman, Nathalie Fredette va de l'avant avec une recette gagnante, puisque les émissions de cuisine ont présentement la cote et on peut en dire tout autant des

émissions de téléréalité. Le personnage principal est attachant. Bonus appétissant, le roman offre dix précieux conseils aux cuisiniers débutants ainsi que des recettes détaillées. Lecture délectable pour de doux moments savoureux!

Critique de **Dominique Roy**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, New Liskeard.

La délicieuse année de Juliette la vedette; Québec Amérique; Montréal; 2007; ISBN 978-2-7644-0552-9; 312 p.; 9,95 \$; Prologue; 450-434-0306 ou 1-800-363-2864; prologue@prologue.ca, prologue.ca







Programmes de l'école en français sur place, OU vidéoconfèrences interactives

- Maternelle et niveaux 1–12
- Reservez sur internet à www.rbg.ca/schools

LA BIODIVERSITÉ • LA BOTANIQUE • LA CONSERVATION L'ÉCOLOGIE DE PLANTES • L'ENVIRONNEMENT

OUTILS POUR LES PARENTS

Il arrive que les parents vous demandent de leur conseiller des sites web qui pourraient leur être utiles, à eux et à leurs enfants. En voici quelques-uns que j'ai déjà recommandés.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

LES PARENT

bit.ly/XjePJ0*

Humour et réflexion sont au rendez-vous dans ce site conçu d'après l'émission télévisée du même titre. Les épisodes abordent différents thèmes, p. ex.,



«comment réveiller ses enfants pour aller à l'école» ou «que faire avec des enfants qui adorent argumenter pour un rien». Crises d'ados, histoires de cœur, questionnements sur l'avenir : les trois garçons donnent du fil à retordre à leurs parents, qui sont toujours là pour les aider à affronter les petits tracas de la vie.

ZONE PARENTS

bit.ly/E33nPP

Télé-Québec a créé un site très intéressant pour les parents d'enfants d'âge préscolaire et de la maternelle. En s'y inscrivant, ils pourront se servir



d'un outil de suivi les informant du parcours de leurs enfants dans la zone de jeux. En un coup d'œil, ils pourront y voir les plus récentes activités réalisées par leurs enfants, les catégories de jeux qu'ils préfèrent et celles qui leur sont recommandées. De plus, ils peuvent recevoir un rapport personnalisé par courriel pour constater les progrès accomplis.

L'ATELIER POUR LES PARENTS

bit.ly/WnDa1v

Que se passe-t-il en classe? Quels sont les différents concepts en littératie et en numératie? Si une photo



vaut mille mots, alors imaginez une vidéo! Les parents trouveront un module dans lequel ils pourront visionner près de 30 vidéos permettant d'illustrer des leçons allant du français aux maths. Il est aussi possible d'imprimer certains documents.

LE MINISTÈRE **DE L'ÉDUCATION**

bit.ly/UBha3U

Cliquez sur le lien «abc123», puis sur «Conseils et outils à l'intention des parents» pour visionner des balados (p. ex., comment utiliser la cuisine pour piquer la curiosité des enfants



pour les maths). Le site s'adresse surtout aux parents qui veulent en savoir plus sur la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, mais les parents d'élèves du secondaire y trouveront aussi nombre de conseils pratiques.

TFO POUR LES PARENTS

bit.ly/106fY8V

Ce site s'adresse aux parents qui cherchent une école de langue française près de chez eux. Pour les plus petits, on y offre des ressources pour les activi-



tés d'éveil à la maison. Pour les parents d'élèves du secondaire, on y trouve des liens pour aider leurs enfants à choisir un métier.

Il est possible d'imprimer certains documents.

RADIO-CANADA RESCOUSSE

bit.ly/XjeTrW

Ce site donne aux parents maints renseignements sur les concours et les forums dans lesquels leurs enfants peuvent s'exprimer. Ils pourront s'abon-



ner gratuitement à la cyberlettre afin d'en savoir plus sur les nouveautés du site. N'oubliez pas «Nétiquette», qui peut aider les parents quand vient le temps de guider leurs enfants dans le web.

*Veuillez entrer cette adresse dans le champ de votre navigateur et vous serez redirigé vers le site web en question.

POURSUIVRE UNE TRADITION **VIEILLE DE 200 ANS**

L'Ordre partage son expertise et profite de l'expérience d'autres organismes de réglementation.

DE ROSEMARY BAHR

n 1797, l'Assemblée législative a créé le Barreau du Haut-✓ Canada pour qu'il veille à ce «que les personnes qui désirent accéder à la profession juridique soient compétentes et que les avocats [respectent] les règles de procédure et d'éthique». Il s'agit là de l'«autoréglementation», un privilège que les enseignantes et enseignants ont obtenu 200 ans plus tard, en 1997.

Les gouvernements peuvent réglementer eux-mêmes une profession ou lui déléguer ce pouvoir. Au Canada, le ministère de l'Éducation réglemente la profession enseignante dans neuf provinces.

L'Ontario, qui compte plus de 40 organismes d'autoréglementation, est la seule province où le gouvernement a conféré cette responsabilité à un ordre professionnel, soit l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Selon l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, l'autoréglementation est un privilège consenti «aux professions qui ont démontré qu'elles font passer les intérêts de la population avant les leurs». Ce devoir de protéger l'intérêt du public distingue les organismes de réglementation des associations professionnelles.

Personne ne connaît mieux une profession que ceux qui l'exercent. Les membres d'une profession sont ceux qui s'intéressent le plus aux qualifications, aux normes et à l'amélioration de leur pratique, et qui s'engagent à assurer que seules les personnes qualifiées demeurent dans la profession.

Les organismes d'autoréglementation jouent un rôle important dans la formation continue de leurs membres.

Les professionnels qui travaillent pour les organismes d'autoréglementation doivent eux aussi actualiser leurs compétences en autoréglementation. Pour nombre d'entre eux, le Réseau canadien des associations nationales d'organismes de réglementation (RCANOR) et le Council on Licensure, Enforcement and Regulation (CLEAR), un organisme international, sont d'importantes sources d'apprentissage et de partage d'informations.

Le registraire de l'Ordre, Michael Salvatori, EAO, et le registraire adjoint, Joe Jamieson, EAO, participent à la direction de ces organismes, particulièrement au chapitre des relations internationales et de la formation des conseils en particulier.

M. Salvatori présidera la prochaine conférence du RCANOR qui aura lieu en octobre, à Toronto, et a coprésidé la conférence de 2011. Lors de la réunion du RCANOR tenue à Ottawa en novembre 2012, M. Salvatori a présenté un exposé sur l'expérience de l'Ordre et d'autres organismes de réglementation avec les médias et la façon dont cette attention médiatique aide les organismes de réglementation à servir l'intérêt du public.

En 2011, lors de la réunion du RCANOR à Toronto, le registraire adjoint, Joe Jamieson, a présenté la recommandation professionnelle de l'Ordre concernant l'utilisation des médias sociaux à des organismes de réglementation d'un bout à l'autre du Canada, lesquels attendaient avec impatience la recommandation sur le sujet abordé pour la première fois par un organisme de



Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint

réglementation professionnelle au pays.

La chef du Service des dossiers, Iona Mitchell, s'est adressée aux participants de la conférence du CLEAR de 2010 sur la façon d'obtenir et d'examiner les documents universitaires provenant de territoires de compétence étrangers.

Au cours des dernières années, le personnel de l'Ordre a échangé de l'information avec d'autres organismes de réglementation sur les meilleures pratiques quant aux compétences professionnelles, aux normes d'exercice, aux processus d'inscription simplifiés, à la mobilité de la main-d'œuvre, à la conformité et à divers autres sujets d'intérêt pour les organismes de réglementation.

Même si la profession enseignante est relativement nouvelle dans le paysage de l'autoréglementation en Ontario, l'Ordre a plus de 235 000 membres, ce qui en fait l'organisme d'autoréglementation professionnel au Canada qui compte le plus de membres. L'engagement de l'Ordre pour le partage et l'adoption des meilleures pratiques est l'un des principaux moyens de gagner la confiance du public pour la capacité des enseignantes et des enseignants à s'autoréglementer.

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

BOURSE D'EXCELLENCE EN FORMATION À L'ENSEIGNEMENT JOSEPH-W.-ATKINSON 2012

FAIRE UNE DIFFÉRENCE



Michael Salvatori, EAO, registraire, Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint et Liz Papadopoulos, EAO, présidente du conseil, avec Jennifer Parker

DE HELEN DOLIK

ennifer Parker a été tutrice auprès d'élèves de l'élémentaire et dans les prisons, et a participé à la rénovation d'une école au El Salvador. L'étudiante en enseignement de l'Université Queen's a servi des repas à la soupe populaire de son école, pris des notes pour des élèves ayant des troubles d'apprentissage et préparé des tartes pour recueillir des fonds pour les Timbres de Pâques du Canada.

Et ce n'est là qu'un aperçu de son bénévolat très actif.

M^{me} Parker, âgée de 22 ans, est la dixième récipiendaire de la Bourse d'excellence en formation à l'enseignement Joseph-W.-Atkinson. Son curriculum vitæ témoigne de son engagement communautaire et de son rendement scolaire exceptionnels.

«C'est important de s'impliquer dans différentes communautés – non seulement les communautés physiques – mais également des communautés dont les membres sont liés par des intérêts communs, raconte-t-elle. C'est ce que mes expériences de bénévolat m'ont permis de découvrir.»

Éloquente et douée pour le leadership, M^{me} Parker a été élève conseillère au secondaire et étudiante sénatrice à l'université. Elle est actuellement directrice générale d'Explore Camp de l'Université Queen's, lequel offre des ateliers en géographie aux écoles élémentaires et secondaires ainsi qu'un camp d'été pour les jeunes.

En 2012, M^{me} Parker a reçu le prix Robert J. Hill décerné à un étudiant exceptionnel finissant d'un programme concomitant en éducation à Queen's. Dès sa première année d'études à Queen's, M^{me} Parker s'est retrouvée sur la liste d'honneur avec distinction du doyen et y est restée les trois années suivantes. Elle a fini en première place parmi les finissants du département de géographie.

M^{me} Parker a obtenu un B.A. avec distinction et terminera son B. Éd. en 2013. Elle étudie pour enseigner la géographie et l'histoire aux cycles intermédiaire et supérieur.

La raison pour laquelle elle a choisi la profession enseignante s'explique facilement. Sa grand-mère, Edna Parker, directrice d'école à la retraite et ancienne présidente de la Federation of Women Teachers' Associations of Ontario, l'a grandement influencée. Quand elle était enfant, Mme Parker trouvait particulièrement touchant que sa grand-mère reçoive toujours des cartes de Noël d'élèves à qui elle avait enseigné 30 ans plus tôt. «Je trouvais incroyable que les enseignantes et enseignants puissent avoir autant d'influence dans la vie d'une personne, affirme-t-elle. Cela m'a inspirée à avoir, un jour, la même influence et à faire une différence dans la vie de quelqu'un.»

Les liens familiaux ont attisé l'intérêt de M^{me} Parker pour l'éducation, et son expérience en tant qu'élève conseillère en 12^e année au Simcoe County District School Board ne lui ont laissé aucun doute quant à son choix de carrière. Cette expérience lui a donné des notions sur les aspects administratifs de l'éducation et appris à valoriser la voix des élèves dans la salle de classe. «En fin de compte, nous sommes là pour les élèves et les aider à réussir et à atteindre leurs objectifs», a-t-elle déclaré.

Elle a été tutrice auprès d'élèves de l'élémentaire et au Pénitencier de Kingston par l'entremise du Collège

BOURSE D'EXCELLENCE EN FORMATION À L'ENSEIGNEMENT JOSEPH-W.-ATKINSON 2012

Frontière, organisme national de bénévoles se consacrant à l'alphabétisation. À l'université, elle a aussi été bénévole au sein du MindFind Tutoring Service, où elle a aidé un étudiant adulte en sociologie pour qui l'anglais était la langue seconde.

Sa transition, de la petite municipalité de Midland, juste au nord de Barrie, à l'Université Queen's, à Kingston, a d'abord été ardue pour M^{me} Parker. «Je faisais partie d'une population étudiante plus nombreuse que la population de Midland. C'était tellement différent», a-t-elle expliqué.

Alors qu'elle s'ajustait aux pressions de la vie universitaire, elle s'est d'abord penchée sur ses études. «Je n'étais pas comblée, se souvient-elle. Les interactions sociales me manquaient et j'avais besoin d'aider les autres.»

Elle a décidé de commencer à faire du bénévolat pour le club Rotaract de Queen's, affilié au club Rotary de Kingston. Elle s'est rendue au El Salvador, où elle a aidé à rénover une école et a visité des orphelinats, munie de valises contenant des provisions pour les enfants pauvres. «Après cette expérience, je savais que je ne pourrais m'arrêter-là», de dire M^{me} Parker. Elle a ensuite augmenté ses heures de bénévolat et fait davantage d'activités communautaires et parascolaires.

Chaque année, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario offre une bourse Atkinson, nommée en l'honneur du deuxième registraire de l'Ordre. Les candidates et candidats doivent être inscrits à un programme en enseignement d'une faculté d'éducation de l'Ontario et avoir un rendement scolaire exceptionnel dans leurs études de premier cycle universitaire tout en démontrant d'excellentes dispositions à l'entreprise d'une formation en enseignement. M^{me} Parker déclare que «nombre de futurs enseignantes et enseignants sont exceptionnels» et qu'elle est ravie d'avoir été choisie boursière.

Le 15 novembre dernier, Edna Parker était présente quand sa petite-fille a reçu la bourse Atkinson.

BOURSE D'EXCELLENCE EN FORMATION À L'ENSEIGNEMENT JOSEPH-W.-ATKINSON

Quand Joe Atkinson a pris sa retraite à titre de registraire de l'Ordre en mars 2003, la meilleure façon de lui rendre hommage était de créer une bourse en son nom. Ainsi l'Ordre rend-il hommage à un pédagogue remarquable en aidant à financer les études d'un autre. La bourse Atkinson reconnaît le rendement exceptionnel d'une personne qui souhaite

vivement enseigner, qui aime travailler avec les enfants et dont le rendement scolaire au premier cycle universitaire est excellent. Chaque année, l'Ordre remet la bourse de 2 000 \$ à un étudiant.

Par l'entremise de son programme de bourses, l'Ordre reconnaît et soutient l'excellence en formation à l'enseignement. Le programme offre des bourses et des prix aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux personnes qui souhaitent devenir membres de la profession afin de les aider dans leurs études.

RÉUNION DU CONSEIL

SOMMAIRE DES 15 ET 16 NOVEMBRE 2012

À sa réunion des 15 et 16 novembre dernier, le conseil de l'Ordre a :

- → nommé Stefanie Achkewich, EAO, au poste vacant du conseil pour représenter les écoles privées
- → recommandé au ministère de l'Éducation que la Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le règlement soient modifiés afin de :
 - permettre à un seul membre du comité d'enquête d'examiner la proposition de règlement d'une plainte par le biais du programme de règlement de litiges de l'Ordre
 - permettre que la partie plaignante soit consultée dans le cadre du processus de règlement de litiges, mais qu'elle ne soit pas partie à une instance, quelle qu'elle soit

- permettre à l'agente ou l'agent de programme de consulter l'employeur du membre en question quand cet employeur n'est pas la partie plaignante, s'il y va de l'intérêt du public
- permettre à une direction d'école ou direction adjointe de siéger à un sous-comité de discipline pour traiter d'une question concernant une direction d'école ou direction adjointe, pourvu que le cas découle d'une décision en matière de gestion
- permettre à l'Ordre de publier, dans son site web, la décision et les motifs de la décision d'un sous-comité ainsi que la décision et les motifs de la décision ou un sommaire dans la revue officielle de l'Ordre Pour parler profession

- ou dans toute autre publication de l'Ordre
- permettre la publication du nom du membre en cause si la décision et les motifs de la décision découlent d'une audience publique
- ne permettre la publication d'une décision et des motifs ou un sommaire d'une décision et des motifs d'un sous-comité dans la publication officielle de l'Ordre que si le membre a été reconnu coupable de faute professionnelle ou déclaré incompétent, et que le cas a été entendu durant une audience publique
- prévenir tout geste susceptible d'aller à l'encontre d'une ordonnance de non-publication

autoréglementation

RÉUNION DU CONSEIL

- permettre à un sous-comité de prendre les mesures nécessaires pour rendre une décision orale à la conclusion d'une audience
- permettre à la présidente ou au président d'un sous-comité de discipline de désigner un membre du sous-comité pour rédiger une ébauche de la décision et des motifs de la décision du sous-comité dans les 60 jours suivant la fin de l'audience et de faire circuler immédiatement l'ébauche à tous les membres du sous-comité.
- favoriser l'information des parties concernées et du public de la décision et des motifs de la décision du sous-comité, y compris toute opinion divergente, au plus tard dans les 120 jours suivant la décision du souscomité rendue pendant l'audience
- permettre aux membres d'un sous-comité de conclure une audience si l'un des membres est dans l'impossibilité de participer



au moment de rendre la décision et permettre à une partie de demander que le cas soit réexaminé si les membres restants du sous-comité sont également divisés

- → demandé au comité d'assurance de la qualité de tenir compte de l'avis d'un membre du conseil avant de rédiger l'ébauche des recommandations interdisant à des membres des comités d'enquête, de discipline et d'aptitude professionnelle d'occuper un poste élu ou nommé au sein d'un syndicat/d'une fédération pour la durée de leur mandat au sein d'un comité donné
- → recommandé que le registraire élabore une directive administrative aux fins d'approbation par le comité de discipline pour déterminer dans quels cas une direction d'école ou une direction adjointe devrait siéger à un sous-comité de discipline
- → approuvé le budget de l'Ordre de 36 858 000 \$ pour 2013
- → modifié les règlements administratifs de l'Ordre pour que le tableau des membres (Trouver un membre) comprenne :
 - une note à l'effet qu'un avis d'audience a été signifié à un membre après que le comité d'enquête a référé le cas au comité de discipline et que ladite note demeure au tableau jusqu'à la conclusion de l'affaire
 - un sommaire d'une restriction imposée à l'autorisation d'un membre d'enseigner (d'exercer sa profession) après que le membre et l'Ordre ou l'un de ses comités obligatoires ont conclu un engagement ou une entente
 - un sommaire d'une restriction imposée par un tribunal ou une autre autorité compétente au droit

- d'un membre d'enseigner, y compris le nom du tribunal ou de l'autre autorité compétente qui a imposé la restriction, et la date d'entrée en vigueur de ladite restriction
- → référé, aux fins d'examen, une recommandation du comité de protection de l'intérêt public aux comités de discipline et d'aptitude professionnelle concernant une modification à la loi sur l'Ordre qui donnerait au comité d'enquête le pouvoir de demander une évaluation de l'aptitude professionnelle d'un membre; les comités présenteront un rapport à ce sujet durant la réunion du conseil de juin 2013
- → modifié les Règlements administratifs de l'Ordre pour qu'une plainte puisse être acheminée à l'Ordre par écrit ou par enregistrement sur bande magnétique, sur film, sur disque ou par quelque autre moyen
- → référé une motion au comité exécutif visant à examiner les révisions proposées à la ligne directrice concernant l'achat d'ordinateurs personnels pour les membres du conseil et à en faire rapport
- → approuvé le texte des modifications proposées au Règlement sur les qualifications requises pour enseigner liées aux demandes d'inscription d'anciens membres de l'Ordre dont le certificat a été annulé
- → référé la politique contre l'intimidation et la discrimination au comité exécutif aux fins d'étude pour en faire rapport à la réunion du conseil d'avril 2013.

Faites-nous savoir où vous travaillez

Nous avons simplifié pour vous la démarche requise pour nous donner ce renseignement.

Allez dans notre site pour nous fournir l'adresse de votre employeur à **oeeo.ca**.

Vous pouvez aussi nous joindre au **416-961-8800** (sans frais en Ontario : **1-888-534-2222**).



Ontario College of Teachers Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario Veuillez nous fournir l'adresse de votre employeur, que vous travailliez en éducation ou ailleurs.

Si votre cotisation annuelle est retenue à la source par votre conseil scolaire ou votre école privée, nous inscrirons son adresse à votre dossier.

En vertu de nos règlements administratifs, les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario sont tenus de nous fournir l'adresse à jour de leur employeur. Si vous avez plus d'un employeur, assurez-vous qu'ils figurent tous dans votre dossier.

APPROBATION DU BUDGET DE L'ORDRE POUR 2013

Le conseil de l'Ordre a approuvé un budget équilibré pour 2013, maintenant la cotisation à 138 \$.

Les décisions du conseil qui découlent du rapport LeSage ont eu des répercussions appréciables sur le budget de cette année, car si bon nombre des recommandations n'ont entraîné aucuns frais, deux d'entre elles représentent des coûts considérables : la hausse du nombre d'audiences disciplinaires pour assurer des décisions en temps opportun et les mesures pour communiquer le mandat de l'Ordre au public.

Ces deux décisions du conseil ont grevé près de deux millions de dollars d'un budget déjà serré. «Le comité et le personnel travaillent de concert pour tenter de caser ces nouvelles demandes dans un budget restreint, affirme la présidente du comité des finances, Marie-Louise Chartrand. Plusieurs initiatives importantes ont dû être reportées ou revues à la baisse.»

L'Ordre augmentera le nombre d'audiences disciplinaires, passant de 50 au cours des dernières années à 75 en 2013. On s'attend à garder cette cadence durant les quatre prochaines années.

Les revenus ont baissé en raison de la diminution des demandes d'inscription à l'Ordre. Près de 90 % des revenus de l'Ordre proviennent de la cotisation annuelle.

Quelque 80 000 membres de l'Ordre – une composante vitale et essentielle de l'ensemble de nos membres – paient leur cotisation directement à l'Ordre plutôt que par l'entremise d'un employeur et représentent ainsi 8,6 millions de dollars des revenus de l'Ordre.

«Pour financer ces nouvelles demandes, l'Ordre a dû puiser dans les réserves que nous commencions à réapprovisionner, précise le registraire adjoint, Joe Jamieson, EAO. Même si les réserves ont servi à financer des dépenses imprévues, tel qu'indiqué, l'Ordre se retrouve avec moins de réserves qu'il ne le souhaiterait.»

Les produits et les charges de 2013 sont équilibrés à 36 858 000 \$.

On a établi le budget de 2013 avec les mêmes objectifs financiers que ceux qui ont guidé le tout premier conseil, à savoir :

- → la subvention adéquate des services en portant une attention particulière à l'économie, l'efficacité et la rentabilité
- → le maintien des cotisations annuelles au taux le plus bas possible, tout en tenant compte des autres objectifs financiers
- → l'assurance de la stabilité financière de l'Ordre par l'accumulation de réserves.

AGRÉMENT

L'ORDRE AGRÉE QUATRE PROGRAMMES DE LAKEHEAD

Le comité d'agrément a accordé l'agrément général conditionnel à quatre programmes offerts par la faculté d'éducation de l'Université Lakehead :

- → Programme consécutif de formation à l'enseignement, de domaines d'études aux cycles primaire-moyen, moyenintermédiaire et intermédiaire-supérieur, menant à un baccalauréat en éducation
- → Programme concurrent de formation à l'enseignement, de domaines d'études aux cycles primaire-moyen, moyenintermédiaire et intermédiaire-supérieur, menant à un baccalauréat en éducation, y compris un programme concurrent de formation à l'enseignement à l'intention des personnes d'ascendance autochtone
- → Programme consécutif de formation à l'enseignement de quatre ans, de domaines d'études aux cycles primairemoyen, menant à un diplôme unique de baccalauréat spécialisé en éducation à l'intention des personnes d'ascendance autochtone
- → Programme consécutif de formation à l'enseignement en plusieurs parties, de domaine d'études en enseignement des langues autochtones, menant à un diplôme en éducation (Native Language Teachers' Certification Program ou NLTC). L'agrément est accordé jusqu'au 2 octobre 2019.

COTISATION 2013

Si votre cotisation n'est pas retenue à la source par votre employeur, vous devez payer votre cotisation annuelle de 138 \$ directement à l'Ordre.

Pour maintenir votre statut d'enseignante agréée ou d'enseignant agréé de l'Ontario (EAO), nous devons recevoir le paiement de votre cotisation annuelle au plus tard le 15 avril 2013.

Nous vous proposons les options de paiement suivantes :

→ EN LIGNE PAR L'ENTREMISE DE VOTRE **ÉTABLISSEMENT FINANCIER**

C'est la voie à privilégier si vous préférez ne pas utiliser votre carte de crédit. Utilisez le même numéro de facture à sept chiffres que nous vous avons attribué la dernière fois.

→ PAR CARTE DE CRÉDIT DANS NOTRE SITE

Par carte de crédit Visa, MasterCard ou Amex dans notre site à oeeo.ca.

→ PAR TÉLÉPHONE

En téléphonant à notre Service à la clientèle au 416-961-8800 (sans frais en Ontario au 1-888-534-2222). Vous n'aurez qu'à suivre les instructions vocales.



College of Teachers

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

autoréglementation

ENQUÊTES

L'Ordre étudie les plaintes de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité déposées contre ses membres. Si le comité d'enquête conclut qu'une plainte ne porte pas sur l'une de ces trois questions, qu'elle est frivole ou vexatoire, ou constitue un abus de procédure, il n'y donne pas suite.

Une proportion importante des plaintes ne sont pas renvoyées au comité de discipline et sont rejetées ou résolues autrement. Voici quelques exemples des cas examinés par le comité d'enquête qui ne se rendent pas en audience. Aux termes de la loi, l'Ordre ne peut divulguer le nom des membres impliqués dans ces plaintes.

1er cas

Plainte : Communication électronique inappropriée avec un ancien élève

Résultat: Admonestation en personne Les parents d'un élève ont déposé une plainte à l'Ordre contre une enseignante qui aurait eu de nombreuses communications électroniques avec leur fils et cela les préoccupaient. Les plaignants ont déclaré que les communications de l'enseignante comprenaient des commentaires inappropriés et qu'ils en avaient fait part à l'école. Toutefois, on ne leur avait pas dit si des mesures avaient été prises contre l'enseignante.

En réponse à la plainte, l'enseignante a admis avoir communiqué par voie électronique avec l'ancien élève, maintenant en âge de fréquenter le secondaire, mais qu'elle n'avait eu aucune intention inappropriée avec ses communications, que certains commentaires avaient été faits pour plaisanter et que d'autres avaient été pris hors contexte. L'enseignante a déclaré avoir entamé la communication avec l'ancien élève car elle s'inquiétait de son bien-être en raison des problèmes personnels et familiaux qu'il avait éprouvés durant l'année scolaire précédente.

Le sous-comité s'est dit préoccupé par la nature et le contenu peu professionnels des communications de l'enseignante avec un jeune élève, surtout que celleci avait admis en avoir pris l'initiative. Bien que l'enseignante ait reconnu que certains de ses commentaires n'étaient pas appropriés étant donné son rôle d'enseignante, le sous-comité est tout de même gravement préoccupé, car des renseignements obtenus dans le cadre de l'enquête de l'Ordre indiquent que l'enseignante avait fait des commentaires sur les relations personnelles de l'élève et lui avait offert de lui trouver des vêtements,

ce que le sous-comité considère être une importante transgression des limites.

2e cas

Plainte: Avoir ordonné à des élèves de ramener un autre élève et ne pas avoir réagi quand les élèves ont blessé l'élève

Résultat : Avertissement écrit Un employeur a avisé le registraire que la mère d'un élève avait rapporté à l'école que, quand son fils est sorti d'une grande salle de l'école sans permission, l'enseignant a ordonné à des élèves de le ramener dans la salle, et que ces élèves ont réagi en l'agressant physiquement. Selon certains témoins, l'enseignant ne serait pas intervenu immédiatement quand il s'est rendu compte de l'agression. Le conseil scolaire a indiqué que la police avait mené une enquête, mais qu'en raison des rapports incohérents des témoins, aucune accusation n'avait été portée contre l'enseignant. Le service de police lui avait toutefois donné un avertissement.

L'enseignant a nié les allégations, expliquant qu'il n'avait rien dit avec l'intention de causer du tort à l'élève et que ses propos n'auraient pu être raisonnablement interprétés de cette façon. L'enseignant a indiqué que, quand les élèves lui avaient demandé s'ils devaient aller chercher l'élève, il avait répondu qu'ils pouvaient le ramener. L'enseignant a aussi déclaré qu'il avait rejoint le groupe seulement quelques secondes après.

Le sous-comité est d'avis que les gestes et commentaires de l'enseignant, tels qu'il les décrit dans sa réponse, étaient inappropriés étant donné la situation. Le sous-comité a souligné que, bien que l'enseignant nie avoir demandé aux élèves de suivre l'élève en question, l'information fournie pas certains élèves témoins suggère qu'ils auraient pu interpréter ses

dires comme une instruction d'intervenir physiquement auprès de l'élève. Par conséquent, plusieurs élèves ont cru qu'il était approprié d'user de force physique avec l'élève et lui ont fait mal. Selon le sous-comité, l'enseignant n'aurait pas dû déléguer aux élèves la responsabilité de traiter la situation. De plus, le sous-comité est d'avis que, compte tenu de l'instabilité de la situation, l'enseignant n'aurait pas dû attendre, mais aurait dû suivre immédiatement les élèves afin de gérer la situation.

3e cas

Plainte: Avoir créé un milieu peu sécuritaire dans la salle de classe, ne pas avoir communiqué avec la plaignante et avoir fait preuve de favoritisme envers certains parents

Résultat : Enquête non renvoyée et aucune suite donnée

Une mère a déposé une plainte à l'Ordre contre l'enseignante de maternelle/jardin d'enfants de son enfant afin de faire part de ses préoccupations. L'enseignante aurait créé une salle de classe peu sécuritaire en expliquant aux élèves comment ouvrir la porte de la salle de classe menant à un corridor extérieur. La plaignante a aussi indiqué que l'enseignante ne l'aurait pas informée que son enfant éprouvait des difficultés avec le programme et que, à la fin de la journée de classe, bien qu'elle attendait déjà au portail, l'enseignante aurait favorisé d'autres parents en laissant partir leur enfant en premier.

L'enseignante a répondu à la plainte en soulignant en premier lieu qu'elle n'avait pas explicitement montré aux élèves comment ouvrir les portes de la classe et que, en outre, il était nécessaire et normal pour les élèves d'ouvrir les portes de la classe et d'autres portes de l'école pour des raisons de sécurité, comme dans le cas d'un exercice d'incendie. L'enseignante a aussi décrit les mesures en place pour assurer la sécurité des élèves.

L'enseignante a ajouté qu'elle communiquait régulièrement avec la plaignante et avait répondu à chacun de ses appels et lettres, lesquels étaient fréquents. Au sujet de la question du favoritisme soulevée,

ENQUÊTES

l'enseignante a déclaré que tous les élèves avaient le droit de quitter l'école quand leur parent arrivait et que, si l'enfant de la plaignante n'avait pas été autorisé à partir même si elle était là, c'est qu'elle était arrivée avant l'heure du départ.

Au sujet de l'allégation que l'enseignante créait une salle de classe peu sécuritaire, le sous-comité a remarqué que l'enseignante avait déclaré ne pas avoir expliqué aux élèves comment ouvrir les portes et avait donné de l'information supplémentaire sur les mesures à suivre pour assurer la sécurité des élèves. Le sous-comité a aussi souligné que l'enseignante et la plaignante avaient toutes deux donné de l'information indiquant qu'elles communiquaient fréquemment. En ce qui concerne l'allégation de favoritisme, le sous-comité a affirmé que

l'enseignante avait donné des explications plausibles sur la raison pour laquelle elle n'avait peut-être pas immédiatement laissé partir l'enfant quand la plaignante attendait. Par conséquent, le sous-comité est d'avis qu'il n'y a pas suffisamment de renseignements pour appuyer les allégations de la plaignante et a déterminé qu'aucune suite ne serait donnée à la plainte.

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou publier son ordonnance dans Pour parler profession.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans Pour parler profession. Vous pouvez en consulter le texte intégral à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Vous trouverez également en ligne les décisions et les protocoles d'entente ratifiés par les sous-comités d'enquête qui stipulent explicitement que les documents sont disponibles à la bibliothèque de l'Ordre ou par l'entremise de Quicklaw, un service d'abonnement à de l'information juridique, ou par d'autres moyens.

Membre: Albert Wierenga Nº de membre: 148259

Décision: Suspension, réprimande,

conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'Albert Wierenga, enseignant d'une école privée de Newmarket, en raison d'interactions physiques inappropriées avec des élèves et pour avoir fait des commentaires à sous-entendus de nature sexuelle dans Facebook à propos d'anciens élèves.

M. Wierenga a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1979. Il n'était pas présent à l'audience du 11 octobre 2012 et n'y était pas représenté.

À l'automne 2008, M. Wierenga s'est agenouillé devant une élève et a fait un geste latéral de la main devant ses genoux pour indiquer la longueur que devait avoir sa jupe. Ce faisant, il lui a peut-être touché le genou.

En février 2009, alors qu'il vérifiait les uniformes, M. Wierenga a touché la

mâchoire d'une élève en lui demandant si elle avait de la gomme dans la bouche. À la suite de cet incident, un membre de l'administration de l'école l'a averti oralement.

On a aussi découvert que M. Weirenga avait mis ses mains sur les hanches d'une élève afin de l'aider à escalader un mur de 12 pieds, et a mis une élève sur son genou comme s'il allait lui donner une fessée parce qu'elle avait balayé de la saleté sur son chemin alors qu'elle nettoyait bénévolement dans une bergerie des environs.

Entre novembre 2009 et septembre 2010, M. Wierenga a affiché des commentaires dans Facebook concernant d'anciens élèves qui fréquentaient alors l'université. Par exemple, il a appelé une ancienne élève «babe» (bébé), utilisé l'expression «going commando» (sans culotte) et a décrit une photo d'une ancienne élève et de son petit ami qui s'embrassaient comme «un anaconda et un crocodile qui

s'efforcent de se gober l'un l'autre».

M. Wierenga a pris sa retraite de cette école en octobre 2010.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité a reconnu Albert Wierenga coupable de faute professionnelle.

Le sous-comité a ordonné que le certificat de M. Wierenga soit suspendu pour un mois et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande et de suivre un cours sur les limites professionnelles à ses frais.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre: Robert Louis Pickering Nº de membre : 388472 **Décision**: Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Robert Louis Pickering, enseignant dans une école privée de Thornhill, après qu'il a été reconnu coupable au criminel d'agression sexuelle contre deux élèves de sexe féminin.

M. Pickering a recu l'autorisation d'enseigner en juin 1982. Il n'était pas présent à l'audience du 16 octobre 2012 et n'y était pas représenté.

Le sous-comité a entendu la preuve que M. Pickering s'était lié d'amitié avec une élève participant à un programme d'échanges. Elle le considérait comme un père et/ou un frère et était pour elle une source de réconfort. Les deux aimaient la

autoréglementation

AUDIENCES

musique et construisaient des guitares ensemble. Au fil du temps, quand M. Pickering et l'élève étaient seuls, M. Pickering lui donnait de petits coups de coude, lesquels sont devenus des accolades puis des baisers sur la joue, et enfin sur la bouche. L'élève se souvient de deux occasions, en 1985, où M. Pickering lui a touché les seins; et à la soirée de remise des diplômes, il lui a demandé d'avoir des rapports sexuels avec lui, ce qu'elle a refusé.

M. Pickering était le conseiller de la deuxième élève pendant ses années au secondaire. Un soir, alors qu'ils faisaient du camping lors d'une sortie scolaire, il a massé le dos de la jeune fille et, une fois les autres partis, il l'a embrassée et l'a invitée à se joindre à lui sous sa tente, où ils se sont adonnés à du tripotage et à des attouchements sexuels. La relation s'est poursuivie jusqu'en 1992 quand l'élève était en 12^e année. La plupart de leurs rencontres ont eu lieu dans les laboratoires de sciences et le bureau d'orientation de l'école. M. Pickering a aussi eu des rapports sexuels avec la jeune fille après la soirée de remise des diplômes et une autre fois sur un terrain de jeux.

En 2010, la police régionale de York a accusé M. Pickering d'agression sexuelle contre la première élève et d'agression sexuelle et d'attouchements à des fins d'ordre sexuel sur une jeune personne concernant les incidents de 1992. M. Pickering a plaidé coupable à deux chefs d'agression sexuelle en 2011 et en a été reconnu coupable. En mai 2011, il a été condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis comprenant un an de détention à domicile et trois ans de probation.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité de discipline a reconnu Robert Louis Pickering coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat.

«Un membre condamné pour agression sexuelle à l'égard de ses élèves n'est pas apte à se trouver dans une situation de confiance et d'autorité vis-à-vis d'enfants et, par conséquent, il faut révoquer son certificat de qualification et d'inscription», a dit le sous-comité de discipline.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Michael Alexander Wood
N° de membre : 196227
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Michael Alexander Wood, enseignant au Kawartha Pine Ridge District School Board, pour agression sexuelle.

M. Wood avait reçu l'autorisation d'enseigner en septembre 1994. Il s'est lui-même représenté à l'audience du 31 octobre 2012.

Après avoir été reconnu coupable au criminel en février 2011, M. Wood a été condamné, en mai 2011, à deux ans d'emprisonnement et trois ans de probation pour un incident s'étant produit en juin 2008.

Le sous-comité de discipline a entendu la preuve que M. Wood et la femme, qui allait être sa victime, se trouvaient dans un chalet à l'occasion d'une fête soulignant le départ à la retraite d'un collègue. Après avoir bu de l'alcool, ils ont décidé de passer la nuit au chalet. Plus tard, la femme qui dormait a été éveillée par un mouvement de va-et-vient et a découvert qu'un homme était en train d'avoir une relation sexuelle avec elle sans son consentement.

À la suite d'un test d'ADN, M. Wood a été arrêté, accusé, puis reconnu coupable de l'agression. Il n'a pas interjeté appel de la condamnation ni de la peine.

Le sous-comité est d'accord avec le juge B.G. MacDougall, qui a dit que M. Wood avait abusé d'une victime très vulnérable et entrepris l'acte sexuel sans protection avec tous les risques que cela représente pour la victime.

«En conséquence à sa conduite honteuse, M. Wood a perdu le privilège de détenir un certificat de qualification et d'inscription et de faire partie de la profession enseignante», a dit le sous-comité.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre et de M. Wood, le sous-comité a reconnu M. Wood coupable de faute professionnelle et a ordonné que le registraire révoque son certificat.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Eric Gerard Brouillard
N° de membre : 456554
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription d'Eric Gerard Brouillard, reconnu coupable au criminel d'avoir agressé sexuellement une élève de 8^e année.

M. Brouillard avait reçu l'autorisation d'enseigner en 2002. Au moment de l'incident, il travaillait à titre d'enseignant à l'élémentaire au sein du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario. Il n'était pas présent à l'audience du 28 novembre 2011 et n'y était pas représenté.

Le sous-comité a entendu la preuve que M. Brouillard avait plaidé coupable à une accusation d'agression sexuelle en novembre 2009 quand la mère d'une élève à qui il enseignait a découvert sa fille et M. Brouillard en train de s'embrasser sur la banquette arrière du camion de ce dernier dans un parc de la localité.

M. Brouillard a été condamné avec sursis et a été mis en probation pour 24 mois. On lui a aussi ordonné de se faire évaluer et d'obtenir du counseling aux fins de réhabilitation et de se tenir éloigné d'au moins 100 mètres du domicile de l'élève, de son école et de son lieu de travail. Le même mois, il a remis sa démission au conseil scolaire.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve et des observations de l'avocate de l'Ordre, le sous-comité a reconnu M. Brouillard coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

«[M. Brouillard] a abusé de l'autorité et de la confiance associées à son rôle d'enseignant sans se soucier du bien-être de l'élève, a dit le sous-comité. Cette conduite est inacceptable et va à l'encontre de l'obligation

AUDIENCES

de l'enseignant de protéger les élèves. M. Brouillard a ainsi perdu le privilège d'être titulaire d'un certificat de qualification et membre de la profession enseignante. La révocation représente une sanction appropriée pour une inconduite de cette gravité.»

Un avis concernant la révocation figure sur le certificat de M. Brouillard, accessible en ligne à oeeo.ca → Trouver un membre.

Membre : Non identifié **Décision :** Réprimande

Un sous-comité de discipline a réprimandé une enseignante de l'élémentaire du Toronto District School Board pour avoir touché de façon inappropriée deux élèves ayant des besoins particuliers.

L'enseignante a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1981. Elle était présente à l'audience du 15 octobre 2012 et était représentée par une avocate.

Le sous-comité a entendu la preuve que, à différentes reprises en mai 2008, l'enseignante avait tiré des élèves autistes par le bras pour les diriger vers leur chaise, car ils avaient de la difficulté à se concentrer sur leur travail et à le finir. Une autre fois, elle a demandé à l'un d'eux de se taire, car il perturbait la classe en faisant des grimaces et des bruits, puis elle lui a baissé le coin des lèvres à l'aide de deux doigts pour imiter un air renfrogné en lui disant d'arrêter de rire. Lors de ces deux incidents, l'enseignante est intervenue auprès des élèves après que l'aide-enseignante n'eut pas réussi à les maîtriser.

L'enseignante a soutenu qu'on lui avait enseigné que les élèves autistes réagissent souvent mieux aux signaux physiques que verbaux, et que c'était pour cette raison qu'elle avait utilisé cette stratégie d'enseignement et touché les élèves.

En mars 2009, en raison des événements survenus en mai 2008, le conseil scolaire a suspendu l'enseignante pour quatre jours sans salaire. Depuis, elle enseigne à une autre école sans incident. Avant l'audience, l'enseignante a suivi un cours sur la gestion de classe et a reçu du counseling en gestion de la colère.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve, de la norme de preuve et des observations des avocats, le sous-comité a reconnu l'enseignante coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

«[L'enseignant] a reconnu que sa conduite avait été inappropriée et a pris des mesures, de son propre gré, pour se réhabiliter [...]», a écrit le sous-comité dans sa décision.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : John Roy Maycock N° de membre : 241938 Décision: Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de John Roy Maycock, enseignant à l'élémentaire au sein du London District Catholic School Board après qu'il a été reconnu coupable au criminel de possession d'images de pornographie juvénile sauvegardées sur son ordinateur à domicile.

M. Maycock a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1980. Il n'était pas présent à l'audience du 16 octobre 2012 et n'y était pas représenté.

En juin 2009, la police de London a accusé M. Maycock de possession illégale de pornographie juvénile. Il a plaidé coupable à l'accusation en août 2011 puis, en novembre 2011, a été condamné à neuf mois d'emprisonnement suivis de deux ans de probation. De plus, on lui a interdit d'entrer en contact avec des personnes de moins de 16 ans dans le cadre d'un emploi ou de bénévolat, par le biais d'un ordinateur ou à des endroits publics comme des parcs, des terrains d'école, des lieux de baignade et des centres communautaires, et ce, pour dix ans.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité de discipline a reconnu John Roy Maycock coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Larry J. Greenspan **N° de membre :** 246914

Décision : Réprimande, conditions Un comité de discipline a réprimandé Larry J. Greenspan, ancien enseignant au secondaire pour le Toronto District School Board, pour avoir fait des commentaires inappropriés et avoir eu un comportement peu professionnel envers deux élèves de sexe féminin.

M. Greenspan a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1981. Il n'était pas présent à l'audience du 7 novembre 2012, mais y était représenté par une avocate.

Durant les années scolaires 2004-2005 et 2005-2006, M. Greenspan enseignait l'éducation de l'enfance en difficulté et supervisait/entraînait des équipes féminines de basketball dans une école secondaire du Toronto District School Board. Il a fait un certain nombre de commentaires inappropriés à une élève, lesquels pourraient être interprétés comme constituant des allusions sexuelles. Il a aussi touché l'élève, ainsi qu'une seconde élève, d'une façon que le comité a jugée peu professionnelle.

M. Greenspan a dit qu'il touchait souvent les épaules ou le dos des joueuses qu'il entraînait pour les féliciter, les encourager ou les consoler. En ce qui concerne les commentaires, il a dit que son intention avait été qu'ils soient drôles.

M. Greenspan a pris sa retraite du Toronto District School Board en 2010.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que de l'énoncé des faits non contestés, du plaidoyer de non-contestation et des observations des avocats, le sous-comité a reconnu M. Greenspan coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande, et il s'est présenté à cet effet en janvier 2013. De plus, on lui a ordonné de suivre, à ses frais, deux cours, soit un sur les limites appropriées et les questions de transgression de ces limites, et l'autre sur la gestion de classe en mettant l'accent sur les stratégies de discipline positives, et ce, dans les trois mois suivant la date de l'ordonnance.

«Les membres de la profession sont

autoréglementation

AUDIENCES

tenus d'être conscients du comportement qu'ils doivent adopter et de reconnaître la dimension ainsi que les graves répercussions d'une conduite peu professionnelle, a écrit le sous-comité dans sa décision. La réprimande que M. Greenspan recevra pour sa conduite et les communications inappropriées qu'il a eues avec des élèves aura un effet dissuasif sur lui en particulier. Le fait que la réprimande soit portée au tableau des membres aura un effet dissuasif sur la profession en général et sur M. Greenspan en particulier [en ce qui concerne la faute professionnelle].»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre: John Ondricko, EAO
N° de membre: 393128
Décision: Réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé John Ondricko, enseignant à l'élémentaire du Greater Essex County District School Board, pour avoir utilisé des termes argotiques et fait des commentaires inappropriés dans son cours de santé, ainsi que pour avoir parlé du concierge de l'école et des personnes noires en des termes peu flatteurs.

M. Ondricko a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1993. Ni lui ni son avocate n'étaient présents à l'audience du 30 novembre 2012.

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, les méthodes d'enseignement de M. Ondricko ainsi que le contenu de son cours de santé de 7° année ont dépassé les attentes du programme. Par conséquent, on l'a empêché d'enseigner le programme de santé jusqu'en juin 2012. En outre, M. Ondricko a appelé le concierge de l'école «le concierge afro-américain» et les personnes noires des «personnes de couleur» pendant une leçon d'histoire.

Dans un énoncé conjoint des faits, M. Ondricko a déclaré qu'il avait employé une terminologie «populaire» dans des circonstances très limitées dans son cours de santé et uniquement pour expliquer la terminologie appropriée aux élèves. De plus, il a répondu à différentes questions des élèves sur des sujets portant sur l'éducation sexuelle. Il a reconnu qu'à l'occasion, il avait dépassé les attentes du programme de santé, mais que son but était toujours de démystifier l'éducation sexuelle pour les élèves et de tenter de chasser les idées erronées et inexactes qu'ils entretenaient.

Ayant examiné la preuve et compte tenu de l'entente sur les faits, de la recommandation conjointe sur le règlement, du plaidoyer de culpabilité et des observations de l'avocat de l'Ordre, le souscomité a reconnu M. Ondricko coupable de faute professionnelle. Le sous-comité lui a ordonné de se présenter devant lui après l'audience pour recevoir une réprimande. On lui a aussi ordonné de suivre un cours sur les limites appropriées entre enseignants et élèves.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Jan Francis Matejovic
N° de membre : 469523
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a ordonné au registraire de révoquer le certificat de qualification et d'inscription de Jan Francis Matejovic, un enseignant de sciences d'une école indépendante de Toronto, pour avoir infligé à une élève des mauvais traitements d'ordre sexuel.

M. Matejovic a reçu l'autorisation d'enseigner en 2003. Il était présent à l'audience du 13 décembre 2012 et y était représenté par une avocate.

Entre mars et septembre 2010 environ, M. Matejovic a commencé à échanger des courriels de nature sexuelle avec une élève de l'école, qui avait été son élève l'année précédente. Après que l'élève eut reçu son diplôme, M. Matejovic a entrepris une relation d'ordre sexuel avec elle au début d'août 2010. La relation a pris fin environ un mois plus tard.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que des observations des avocats – et en tenant compte du plaidoyer de non-contestation, de l'entente sur les faits non contestés et de l'énoncé conjoint sur la sanction – le sous-comité a reconnu M. Matejovic coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

«[...] M. Matejovic s'est rendu coupable d'une conduite répréhensible qui ne sied pas au statut de membre de la profession enseignante. [...] Il importe peu que l'élève ait obtenu son diplôme, qu'elle soit une adulte ou qu'elle ait été l'instigatrice de la relation. [...] Il a abusé de l'autorité et de la confiance associées à son rôle d'enseignant», a conclu le souscomité dans sa décision.

Pour le comité, il importe peu que l'élève ait obtenu son diplôme, qu'elle soit une adulte ou qu'elle ait été l'instigatrice de la relation. Par sa conduite, M. Matejovic a commis un abus de confiance très sérieux, la publication de son nom est justifiée et appropriée dans les circonstances. La publication du nom de M. Matejovic rappelle à la profession et au public qu'une conduite de cette nature n'est pas tolérée.

Un avis concernant la révocation figure en ligne à **oeeo.ca** → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Marc Paul J. Bourgon
N° de membre : 161609
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a ordonné au registraire de révoquer le certificat de qualification et d'inscription de Marc Paul J. Bourgon, enseignant d'anglais et de géographie au secondaire pour l'Ottawa-Carleton District School Board.

M. Bourgon a reçu l'autorisation d'enseigner en 1978. Il n'était pas présent à l'audience et n'y était pas représenté. Prévue d'abord pour février 2010, l'audience a finalement eu lieu en novembre 2012 après que M. Bourgon eut demandé de repousser l'audience maintes fois.

Entre 2004 et 2007, M. Bourgon a:

 fait la promotion, auprès d'élèves qui fréquentaient les écoles où il enseignait, de la vente de voyages d'aventure en plein air offerts pas une société qu'il dirigeait, appelée Educational Tectonic Adventures Inc. (ETA)

AUDIENCES

- omis de fournir un remboursement pour les voyages annulés
- dit aux élèves qu'ils pourraient obtenir des crédits pour les voyages, mais omis de prendre les mesures nécessaires pour qu'ils puissent le faire
- affirmé qu'un ou plusieurs élèves avaient terminé les travaux nécessaires pour obtenir un crédit alors qu'il savait ou aurait dû savoir qu'ils ne l'avaient pas fait de manière satisfaisante
- promis de fournir un cours en ligne donnant droit à un crédit moyennant des frais, alors qu'il savait ou aurait dû savoir que l'école ou le conseil scolaire n'avait pas approuvé ce cours
- exposé le conseil scolaire à des poursuites civiles.

M. Bourgon a porté la collectivité à croire, à tort, que le conseil scolaire avait appuyé les programmes d'ETA. Il n'a pas tenu compte des avertissements de l'administration lui enjoignant de ne pas se livrer à des activités d'affaires pour ETA par l'entremise de l'école, et ce, en raison d'un conflit d'intérêts.

M. Bourgon a promis aux élèves qu'ils pourraient obtenir des crédits en participant aux voyages organisés par sa société, mais n'a pas pris les dispositions nécessaires pour leur permettre de le faire. Ainsi, au moins deux élèves n'ont pas pu obtenir leur diplôme faute d'avoir obtenu ces crédits.

Ayant examiné la preuve, compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre et de l'information reçue de M. Bourgon, le sous-comité a reconnu M. Bourgon coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

«M. Bourgon a fait passer ses propres intérêts avant ceux de ses élèves en prenant leur argent et en profitant de leurs espoirs et de leurs rêves. [...] Les souvenirs des élèves ne sont pas ce qu'on leur avait promis. [...] Les gestes de M. Bourgon ont jeté le discrédit sur la profession. [...] Il a utilisé son poste d'enseignant pour exploiter financièrement les élèves et leur famille [pour ses propres gains financiers et] a porté atteinte à la confiance du public envers le système scolaire public», a conclu

le sous-comité dans sa décision.

Un avis concernant la révocation figure en ligne à **oeeo.ca** → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Geoffrey Richard Ludkin
N° de membre : 536455
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Geoffrey Richard Ludkin, suppléant occasionnel pour le Northeastern Catholic District School Board et pour le District School Board Ontario North East, pour avoir utilisé un ordinateur afin de leurrer un enfant à des fins sexuelles.

M. Ludkin a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2008. Il n'était pas présent à l'audience du 7 novembre 2012 et n'y était pas représenté.

En septembre 2011, M. Ludkin a plaidé coupable aux accusations déposées contre lui par la police pour avoir leurré un enfant à l'aide d'un ordinateur dans le but de commettre une agression sexuelle. Il a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis suivi de deux ans de probation. De plus, on lui a interdit, pour une période de cinq ans, de se trouver dans un parc public, une zone de baignade publique où l'on peut se baigner, une garderie, un terrain d'école, un terrain de jeu ou un centre communautaire où des personnes de moins de 16 ans se trouvent ou pourraient se trouver. On lui a aussi interdit de chercher, d'accepter ou de garder un emploi ou un poste bénévole dans lequel il pourrait occuper un poste de confiance auprès d'une personne de mois de 16 ans, et d'utiliser un ordinateur pour communiquer avec une personne de moins de 16 ans.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre, le souscomité a reconnu M. Ludkin coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer son certificat.

Le sous-comité estime que «les infractions qu'a commises M. Ludkin sont très troublantes.

«Les enfants sont des membres vulnérables de la société, et il faut les protéger

contre les prédateurs qui se servent de l'internet pour les attirer dans une situation où ils peuvent être exploités et agressés sexuellement, a dit le sous-comité dans sa décision. M. Ludkin a commis des actes criminels qui justifient la révocation.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Stephen Michael Lane
N° de membre : 313409
Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Stephen Michael Lane pour possession de pornographie juvénile.

M. Lane a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1968. Il n'était pas présent à l'audience des 10 octobre et 9 novembre 2012 ni n'y était représenté.

En avril 2010, le service de police de Toronto a accusé le fondateur et ancien président de la Weston Baseball Association de possession de pornographie juvénile représentant des filles et des garçons âgés de 3 à 15 ans dans son ordinateur personnel à domicile.

M. Lane a plaidé coupable à l'accusation criminelle et attend le prononcé de sa sentence. Il n'a pas enseigné dans une école privée ou publique depuis 1972.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des observations de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité de discipline a reconnu Stephen Michael Lane coupable de faute professionnelle et ordonné au registraire de révoquer son certificat.

«La possession de pornographie juvénile est un crime contre des enfants et perpétue l'existence d'un marché fondé sur le mauvais traitement d'enfants, a déclaré le sous-comité. M. Lane a eu une conduite moralement répréhensible et ne devrait pas occuper de poste de confiance.

«La possession de pornographie juvénile compte parmi les infractions les plus graves et mérite les sanctions les plus sévères.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions. ■



CLASSE AFFAIRES

Amanda Lang, financière hors pair, nous parle des leçons qu'elle a tirées tout au long de son parcours.

DE LAURA BICKLE

Décrivez en trois mots le genre d'élève que vous étiez.

Curieuse, introvertie, normale.

Quelle était votre matière préférée et pourquoi?

L'anglais jusqu'en 10e année, puis M^{me} Stapleton m'a convaincue que j'étais bonne en maths. Et je le suis devenue.

Qui était votre enseignant préféré?

Ce sera toujours M^{me} Stapleton – le type d'enseignant qui vous amène à vous voir sous un autre jour.

À l'école, quel était l'outil technologique le plus utile?

La machine à écrire. J'ai suivi un cours de dactylographie en 9e année et cela a été la meilleure décision de ma vie.

Quel est votre souvenir le plus mémorable de votre journée de remise des diplômes?

Je devais prononcer le discours d'adieu et j'étais incapable de tourner les pages à cause de mes gants blancs!

À l'école, vous rêviez de faire auel métier?

Je voulais être architecte.

Y a-t-il quelque chose que vous regrettez de vos années scolaires?

Nous étions horribles avec la personne qui nous enseignait la 3e année, et je m'en suis toujours sentie coupable.

Qui sont vos écrivains préférés?

A.S. Byatt, Margaret Drabble et Ann Patchett.

Quelles sont les œuvres les plus mémorables que vous ayez étudiées?

L'objet du scandale et L'ange de pierre.

Quel livre avez-vous lu récemment?

The Headmaster's Wager de Vincent Lam.

Quel livre croyez-vous que tous les élèves devraient lire?

La Grève d'Ayn Rand.

Ce que vous avez appris au jardin d'enfants qui s'applique toujours...

Ne jamais pousser les gens qui sont en haut de la glissoire.

Si vous pouviez concevoir un nouveau cours, que serait-il?

Comment penser au XXIe siècle.

Gagnez un exemplaire signé de

NOM: Amanda Lang

- Née à Ottawa, en octobre 1970; a une sœur jumelle identique
- Son père, Otto Lang, a été membre des cabinets de Pierre Trudeau dans les années 1960 et 1970
- Obtient un B.A. en architecture de l'Université du Manitoba, puis poursuit une carrière en journalisme
- Se joint au Globe and Mail en 1991, puis au Financial Post en 1994
- A aidé à démarrer le Report on Business Television en 1999
- Devient correspondante et présentatrice pour la chaîne CNN en 2000
- Devient présentatrice pour Business News Network (BNN) en 2002; anime SqueezePlay et The Commodities Report
- Se joint à CBC en 2009; coanime The Lang & O'Leary Exchange; et devient correspondante commerciale pour CBC News
- Sortie de son livre, The Power of Why, en 2012

Quelle est la leçon la plus importante que vous avez apprise à l'école?

Que nous ne sommes pas tous sur un même pied d'égalité, mais qu'il faut bien s'entendre.

Le meilleur conseil qu'on vous ait donné à l'école?

Si l'on dit des choses négatives à votre sujet, faites-en sorte de les changer, ou ignorez-les.

De quelle manière votre formation a-t-elle contribué à la thèse de votre livre The Power of Why?

L'éducation est au cœur même de notre capacité (ou incapacité) à demeurer curieux. Malheureusement, il semble que nous étouffions la curiosité des enfants plutôt que de l'éveiller. Imaginez si nous pouvions libérer nos pédagogues de l'emprise d'un système qui met 20 enfants dans un même moule, et les

> laisser encourager leurs élèves à poser des questions!



en nous «aimant» dans Facebook!

Enseignants, administrateurs scolaires et de conseils scolaires, aide-enseignants, personnel administratif professionnel et concierges



votreretraite démarre ici



- ✓ Régimes globaux de soins de santé
- ✓ Escomptes et économies
- ✓ Voyages personnalisés
- ✓ Rentes ou mobilisation politique
- ✓ Possibilités d'emplois bénévoles et rémunérés
- ✓ Notre magazine primé Renaissance
- Garantie d'assurancevoyage sans frais additionnels

Joignez-vous à la communauté d'ERO/RTO

Inscrivez-vous à un Atelier de préparation de la retraite près de chez vous.

www.ero-rto.org/fr/liste-desateliers-de-planification-la-retraite 1-800-361-9888



www.ero-rto.org/fr/adhesion





Gagnez vos

vacances de rêve

avec Merit Travel!

Joignez-vous à ERO/RTO* au plus tard le 15 décembre 2013 pour avoir une chance de gagner.





Faites vos valises! En vacances, si vous entendez une cloche, ce sera celle du service aux chambres.



Le concours s'adresse uniquement aux membres du personnel actif et retraité du secteur de l'éducation de l'Ontario qui résident dans la province d'Ontario. Le prix consiste en un bon cadeau de 2 500 \$ de Vacances Air Canada ou en 2 500 \$ comptant. Aucun achat n'est requis. Les participantes et les participants doivent indiquer la date d'expiration de leur police d'assurance automobile ou habitation ou une date de retraite approximative. Un bulletin de participation par personne. Le concours se termine le 15 juin 2013. Composer le 1-800-267-6847 pour participer par téléphone.



ASSURANCE
automobile | habitation
personne retraitée

Un partenaire d'**Edvant**age